

ROULLET Saint-Estèphe



ARMOIRIES de la commune de ROULLET-Saint-ESTÈPHE
Losangé d'or et de gueules, à la bordure d'or ; sur le tout, à la pointe d'argent,
une diligence de sable ; au chef d'azur chargé de deux églises d'argent.

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES - JANVIER 2020 - N° 99



Meilleurs Vœux



Mes meilleurs Vœux à toutes et à tous

Cette année 2019 est de nouveau passée très vite. Elle a été source de nombreux événements de portée nationale, mais c'est aussi l'année de la fin de cette 1^{ère} mandature. Je peux vous assurer que ces six années sont passées très, voire trop vite. La suite, c'est vous qui l'écrirez les 15 et 22 mars 2020, mais ce n'est pas le propos de ce bulletin. Je me contenterai donc de la trame habituelle des bulletins de janvier.

Au niveau de la commune, tout en restant dans un cadre financier strict et maîtrisé, 2019 a de nouveau été une année féconde dans la réalisation de nos projets. Sans être exhaustif, je citerai :

- La finalisation des dossiers, et le démarrage des travaux d'implantation de la base logistique Intermarché sur notre commune. C'est un projet structurant que nous accompagnons depuis plusieurs années en lien avec le Grand Angoulême et les services de l'Etat. La livraison des locaux, prêts à être exploités est prévue pour mi-2021. Le chantier et l'exploitation de cette base auront un impact conséquent en termes notamment d'emploi et de mobilité, qui dépassera le cadre de notre commune, avec l'apport d'un dynamisme économique profitable à tous,
- La fin de l'opération d'aménagement foncier consécutive à la construction de la Ligne à Grande Vitesse, avec des transferts de propriété au 18 décembre 2019, et un démarrage des travaux connexes en 2020,
- La fin de l'opération d'extension du cimetière,
- La réalisation de l'aire de covoiturage du Berguille en lien avec le Département et le Grand Angoulême,
- Le début des travaux d'aménagement d'une placette en centre bourg, malheureusement avec quelques aléas de chantier qui vont induire un retard de cette opération de l'ordre d'un an.
- La poursuite des actions pour préserver une vie associative intense, et de maintenances régulières des réseaux, de voiries et de notre bâti patrimonial,
- Le lancement de l'opération de la 1^{ère} tranche de rénovation énergétique de notre salle des fêtes avec une réalisation de mi-avril à mi-septembre 2020.

Quant à 2020, en raison des échéances électorales de mars, même si je suis persuadé que nombre de projets déjà engagés se poursuivront, quelle que soit la nouvelle équipe en place, je ne me permettrai pas d'en dire davantage.

Bien sûr j'aurai une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2019, mais quels que soient les moments difficiles et les imprévus, ayons confiance en l'avenir, construisons le avec sérénité, et que chacune, chacun y trouve sa place et un épanouissement.

Je vous présente donc, en toute humilité, mes vœux les plus chers de santé, c'est essentiel, de bonheur et de réussite dans vos projets tant professionnels que personnels, ainsi qu'à vos proches et vos familles.

Gérard ROY, Maire de Rouillet-St-Estèphe



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Gérard Roy

EQUIPE DE RÉDACTION :

(Commission Animation Vie Locale, Communication, Relations élus-habitants)

M^{mes} Patricia Thomas, Marie Billot, M^{ms}. Gilles Mousson, Frédéric Favier, Bruno Chabot, Christian Cuisinier, Emmanuel Pichon

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

(fermée au public mardi après-midi et samedi) :

Du lundi au jeudi : 8h30/12 h • 13h30/17h30

Le vendredi : 8h30/12h • 13h30/17h

Tél. : 05 45 66 30 08

Site Internet : <http://www.rouillet-saint-estephe.fr/>



Réfection chaussée - Route de la Croix Blanche (avant et après)



Aménagement sécuritaire Route d'Angoulême - Les Aubreaux

Chaque année, pour la rénovation de notre très important réseau routier communal (86,810 km linéaires), nous nous efforçons de faire un travail de qualité afin de rendre la route plus sûre pour tous les usagers :

- **La route de la Croix Blanche** sur 1,5 km entre le carrefour de Chez Besson jusqu'au carrefour avec la route de Châteauneuf a été refaite entièrement. La municipalité en appelle à la responsabilité de tous les automobilistes pour rouler prudemment, à vitesse raisonnable, pour la sécurité des riverains et des chevaux du centre équestre tout proche.

- **La route d'Angoulême, aux Aubreaux**, a été reprofilée et a été pourvue de glissières de sécurité avec protections motos, devant les innombrables accidents dans le double virage en S. Gageons que cet aménagement sécuritaire soit la solution aux sorties de route sans cesse répétées.

- **La route de Chez Thibeau** également a vu des bordures de trottoir posées pour canaliser les eaux pluviales et les bas-côtés de chaussée stabilisés.



Route de Chez Thibeau

Autres Aménagements sur la commune



Réfection de voirie devant la salle des fêtes



Fustifort - Mise en place de miroirs DSCO - Allée du Parc



VENDREDI 10 JANVIER 2020 : CÉRÉMONIE DES VŒUX



300 personnes ont assisté aux vœux du Maire



Mesdames, Messieurs les élus,
chères concitoyennes et chers concitoyens,

Bonsoir à toutes et à tous, et c'est avec le plus grand plaisir que je vous accueille ce soir pour vous présenter avec toute la municipalité mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Cette année 2019 est encore passée très vite. Elle a été source de nombreux événements de portée nationale, mais c'est aussi la dernière année pleine de la mandature. La suite, c'est vous qui l'écrirez les 15 et 22 mars prochains. Mais ce ne pas le propos de cette réunion qui se limitera, cause de campagne oblige, à reprendre la trame que nous faisons depuis 6 ans.

Aussi je commencerai par un arrêt sur image 2019 toujours utile, en rappelant brièvement quelques réalisations et événements majeurs pour notre commune :

- Autorisation d'exploiter et démarrage des travaux de la base logistique Intermarché
- Parc photovoltaïque de la Forêt de la Borne à Bernard à St-Estèphe
- Fin de l'opération d'aménagement foncier et démarrage des travaux connexes
- L'extension du cimetière de Roulet
- Réalisation de l'aire de covoiturage en lien avec GA et le Département
- La poursuite de la réalisation de l'aménagement d'une placette en centre bourg malgré quelques aléas
- La réalisation de travaux de voirie/eaux pluviales et d'aménagement au bénéfice des écoles
- Une vie associative toujours aussi intense et innovante.

Après cette rapide rétrospective 2019, me direz-vous, quel est le programme pour 2020 ?

Vous comprendrez qu'il m'est difficile de m'engager pour 2020, mais le budget que nous voterons en mars, assurera une continuité des actions déjà engagées, qui pour la plupart se réaliseront sur plusieurs exercices.

Malgré les contraintes financières qui subsistent, je ne doute pas que celles-ci, approuvées le plus souvent à l'unanimité, soient reprises par la prochaine équipe et ce, quelque qu'elle soit.

Je voudrais aussi souligner l'esprit positif et constructif qui existe chez tous mes interlocuteurs de l'agglomération et autres collectivités, quelles que soient leurs fonctions, avec un souci d'œuvrer ensemble pour construire ce projet de territoire. Je souhaite que cet esprit perdure tout en étant conscient des enjeux futurs et des difficultés inévitables que nous aurons à résoudre.

Pour 2020 et sans être exhaustif, je citerai :

- La rénovation énergétique de notre salle des fêtes de mi-avril à mi-septembre
- La réalisation d'un giratoire pour l'aménagement et la sécurisation de l'accès PL-VL à la zone d'activité du Plessis
- Le démarrage des travaux de restauration intérieure de l'église St-Cybard
- Le diagnostic sanitaire de l'église St-Etienne à St-Estèphe
- La poursuite des études relatives au projet d'un centre de santé en lien avec 3 autres communes limitrophes et le centre de soins des Glamots
- La pérennisation d'un marché au centre bourg de Roulet en lien avec l'opération de revitalisation des centres bourg coordonnée par GA.

Plusieurs autres projets sont esquissés mais il est prématuré d'en parler ce soir.

En conclusion, je voudrais souligner le dynamisme de notre commune, une attractivité que nous pouvons mesurer par l'évolution de la population mais aussi par le nombre de documents d'urbanisme à instruire.

Cette attractivité est en grande partie due à notre positionnement à proximité d'axes de transports, mais aussi due à une fiscalité maîtrisée que nous faisons tout pour conserver.

Il ne faut pas toutefois occulter quelques dossiers plus difficiles sources de contentieux comme par exemple la reconnaissance de notre commune dans le périmètre des catastrophes naturelles pour que nos habitants puissent bénéficier d'une prise en charge par leurs assurances.

En cette fin de mandature, je remercie toute l'équipe municipale qui m'entoure et m'a constamment apporté son soutien, je remercie les personnels communaux administratifs, techniques et des écoles sur qui l'on peut toujours compter. Je les ai vus à l'œuvre, pour relever divers défis et ils ont ma pleine confiance.

J'aurai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2019, ils sont toujours trop nombreux. J'exprimerai tout le plaisir que nous avons eu à accueillir les nouveaux arrivants en 2019 et pour les présents j'espère que nous aurons l'occasion d'échanger dans un instant.

Enfin, il me reste à me faire le porte parole de l'ensemble du conseil municipal, pour vous souhaiter d'abord une bonne santé, c'est primordial, ensuite à vous exprimer tous mes vœux de réussite et de bonheur tant sur les plans personnels que professionnels et un zeste d'humour et de rire, autant d'ingrédients nécessaires pour bien vivre ensemble.

Gérard ROY



En fin de présentation d'un diaporama évoquant les actions de la municipalité durant les 6 années de ce premier mandat, et celles engagées pour les années à venir, le maire Gérard Roy a présenté à l'assistance M^{me} Emyline Bourbon, directrice générale des services en poste depuis 1 an à Roulet St-Estèphe et a fait l'éloge de son travail au sein de la collectivité.

Après avoir retracé brièvement sa carrière (DGS durant 8 ans tant dans le privé que dans le public), Emyline a expliqué quelle était sa fonction première, exprimé toute sa satisfaction de travailler pour la commune avec les élus et le personnel administratif en place, et rendu hommage aux agents communaux en général en mettant en exergue les excellentes relations de travail entre services.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2019

1- Projet d'acte notarié – prescription acquisitive parcelle E655

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a par acte en date du 26 janvier 2012, acquis la boulangerie cadastrée E 191 et un terrain rue Froide cadastré E 625.

Après recherches un état hypothécaire a révélé qu'aucune publication n'existait sur la parcelle E 655 depuis 1956. En clair depuis cette date, cette parcelle n'avait aucun propriétaire. Des témoignages d'anciens propriétaires ont montré qu'ils avaient toujours pensé être propriétaires de l'ensemble sans avoir connaissance de deux parcelles distinctes. Par conséquent, il ressort qu'il ne peut résulter que d'une erreur manifeste que la parcelle E 655 ne soit pas réunie à la parcelle E 625 pour ne former qu'une seule propriété, que cette situation existe depuis plus de trente ans. Pour ces motifs toutes les conditions exigées par l'article 2261 du code civil pour acquérir la propriété trentenaire sont réunies au profit de la commune qui est considérée propriétaire de la parcelle E 655.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'acte proposé par Maître Chauveau, accepte la propriété de la parcelle E 655 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

2- Cession chemin à Monsieur Jean-Marie DROCHON

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par délibération du 4 décembre 2018, il a été décidé de déclasser une portion de chemin rural situé entre les parcelles ZN001 et ZN 035 aux Glamots, parcelle que Monsieur Jean-Marie DROCHON souhaite acquérir.

Par courrier en date du 28 février 2019, la commune informait Monsieur Jean-Marie DROCHON du lancement de l'enquête publique permettant de constater la désaffectation du chemin rural, et l'informait également du montant de l'estimation réalisée par les Domaines soit 160€ pour une superficie de 307 m2 (0.51€/m2).

Monsieur DROCHON par courrier du 11 mars 2019 confirmait son accord pour le prix proposé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette cession au prix de 160€, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et prévoit que les frais afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

3- ITM – Lancement enquête publique – cession chemin rural et parcelle ZH 182p

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par délibération du 11 décembre 2018, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, a apporté certaines modifications dans le périmètre du projet de la future base logistique à la demande de DUVAL DEVELOPPEMENT et ITM. Pour ces motifs, GrandAngoulême a décidé d'acquérir une partie de la parcelle ZH 96 appartenant à ENEDIS et une petite partie de la parcelle ZH 182 appartenant à la commune et le chemin rural situé au sud de ces deux parcelles. De plus, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération 254 du 28 juin 2018 la communauté d'agglomération du GrandAngoulême a souhaité acquérir un chemin rural de 525 m2 situé dans la zone du PESA. Sachant que ce chemin rural n'est plus utilisé par le public, le Conseil Municipal par délibération 2018-9-4 du 4 décembre 2018 a accepté sa cession et le lancement de la procédure de déclassement, puis par délibération 2019-4-1 du 9 avril 2019, le Conseil Municipal a constaté la désaffectation de ce chemin et autorisé sa vente. Par courrier du 7 août 2019, la communauté d'agglomération du GrandAngoulême confirme sa volonté d'acquisition du chemin rural et ce, aux conditions prévues, soit 7€ le m2.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de cession du chemin rural et par conséquent à engager le déclassement de ce chemin rural y compris l'enquête publique, la cession à GrandAngoulême du chemin rural nord d'une superficie de 1 276m² environ au prix de 7€ le mètre carré, la cession à Grand Angoulême d'une partie de la parcelle ZH 182p pour une surface d'environ 2 710 m² au prix de 7€ le mètre carré, à céder le chemin rural situé en partie sud à GrandAngoulême d'une superficie de 525 m2 environ au prix de 7€ le mètre carré, à signer tous documents afférents à ces dossiers.

4- Rétrocession lotissement Marcel Pajot

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le président de l'Association Syndicale du lotissement Marcel Pajot sollicite la rétrocession au profit de la commune de Roulet Saint Estèphe, des parties communes du lotissement suivantes : L'ensemble des zones plantées engazonnées, noues, bordures latérales des entrées non comprises, la voirie en enrobé, bordures latérales comprises, l'ensemble du cheminement piéton non borduré, et selon l'état des lieux réalisés, les arbres morts non remplacés.

Conformément au règlement de voirie, l'intégralité des espaces communs cités sera cédée gratuitement à la commune qui en assurera l'entretien. Les frais de notaires et d'actes seront à la charge de l'Association Syndicale du lotissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la rétrocession gratuite des parties communes citées ci-dessus, par l'Association Syndicale, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette acquisition, dit que les frais de notaire seront à la charge de l'Association syndicale du lotissement et intègre la voirie dans l'inventaire kilométrique de la voirie communale servant au calcul de la DGF.

5- Validation du rapport de la CLECT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du GrandAngoulême a transmis son rapport suite à la réunion du 28 mai 2019, concernant l'évaluation des différents transferts de compétences intervenus depuis le 1^{er} janvier.

S'agissant plus spécifiquement de Roulet Saint Estèphe, la commune est concernée par l'évaluation du transfert de charge pour la compétence : Promotion et développement des initiatives favorisant les services de proximité pour les activités sportives et socio-culturelles ; création, entretien des bâtiments scolaires élémentaires et préélémentaires ; restitution des commerces (ancienne boucherie)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

6- Tarif de la mise à disposition du plateau moto aux auto-écoles

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le plateau moto-écoles était jusqu'au mois de juillet utilisé par cinq auto-écoles différentes et le centre de contrôle technique PL DEKRA.

L'Ecole de Conduite Charentaise a remis les clés du plateau Moto le 29 juillet, déclarant ne plus venir utiliser le site à compter de cette date.

Les utilisateurs du site ont signalé que l'organisation était difficile à cinq sur le site, et qu'il serait préférable de ne rester que quatre pour des raisons de planning.

Monsieur le Maire propose donc de mettre à disposition le plateau moto qu'à quatre auto-écoles et au centre de contrôle technique PL DEKRA, déjà utilisateurs, et par conséquent de fixer le tarif annuel à 125€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le tarif de mise à disposition du plateau moto à 125€ par an et décide de limiter la mise à disposition à 4 auto-écoles et au centre de contrôle technique.

7- Tarif d'utilisation des WC et douches de la salle de sports des Glamots par la Fac de sports

La Faculté de Sport, dans le cadre de ses enseignements, souhaite reconduire l'occupation du DOJO et des vestiaires de la salle de sports, les mardis, jeudis et vendredis, y compris en période de vacances scolaires.

Considérant que la Faculté de Sport va bénéficier de l'eau, de l'électricité et du chauffage des vestiaires, il est proposé de leur fixer un tarif annuel pour l'utilisation des locaux. Monsieur le Maire propose de leur facturer 500€ par an pour l'utilisation des sanitaires et des douches du gymnase (sachant que la Faculté verse 2000€ par an pour l'utilisation du Dojo au Département).

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 500€ par an le tarif d'utilisation des sanitaires de la salle de sport relative à l'occupation de ceux-ci par la Faculté de Sports.

8- Tarif des repas des centres de loisirs

En complément de la délibération relative aux tarifs de la cantine votée en juillet, il convient de fixer le tarif des repas facturés pour les périodes de centre de loisirs. Monsieur le Maire propose de maintenir le prix en vigueur, à savoir 3,50€ par repas pris au centre de loisirs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 3,50€ le tarif des repas pris au Centre de Loisirs.

9- Mise en place du Projet Educatif de Territoire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud avait conclu avec les services de l'Etat, la CAF et le Département de la Charente, une convention relative à la mise en place d'un projet éducatif de Territoire le 19 décembre 2014 pour une durée de 3 ans.

Depuis la fusion avec le GrandAngoulême et par avenant en date du 11 janvier 2018, cette convention a été prolongée par l'Agglomération pour une durée d'un an supplémentaire sur le territoire des huit communes concernées. Aussi, afin de respecter la continuité du service offert sur le territoire, et toujours dans un souci de cohérence des temps de l'enfant, la commune de Roulet-Saint Estèphe souhaiterait que le futur PEDT puisse se réaliser à deux échelles : GrandAngoulême et commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la mise en place du futur PEDT, menée conjointement et coconstruit avec GrandAngoulême et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

10- Convention d'utilisation des installations du centre Nautilus année 2019-2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Roulet Saint Estèphe a souhaité reconduire la mise à disposition des installations du centre Nautilus pour la pratique de la natation scolaire sur l'année 2019-2020 les mardis de 14h à 14h40 du 9 décembre au 20 mars pour les élèves de CE2 des écoles primaires de Roulet Saint Estèphe, à raison de 10 séances par classe.

Cette mise à disposition donne lieu au paiement d'une redevance d'utilisation de ces équipements par la commune, à hauteur de 1 074€ (53.70 par classe par séance)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention et à ordonner la dépense correspondant à la redevance exigée par GrandAngoulême.

CONSEILS MUNICIPAUX - EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

11- Patrimoine communal – validation du linéaire de la voirie communale

Dans le cadre du transfert de compétences depuis le 1^{er} janvier 2017, il est apparu nécessaire de vérifier le linéaire total des voiries communales.

Monsieur le Maire rappelle que la voirie communale comprend deux sortes de voies : les voies communales appartenant au domaine public de la collectivité et affectées à la circulation générale et les chemins ruraux qui sont des voies qui appartiennent au domaine privé de la collectivité et servent principalement à la desserte des exploitations. Les voies nationales ou départementales ne sont pas comptabilisées. Ainsi, pour la définition de la longueur totale de voirie communale, il convient de retenir les voies communales revêtues, les chemins ruraux revêtus, les rues et routes revêtues. Monsieur le Maire propose d'ajouter 253 ml de voirie, correspondant à la rétrocession de la voirie du lotissement Marcel Pajot.

Ainsi, le chiffre définitif actualisé est donc de 86 810 ml.

Cette valeur est désormais à retenir au lieu et place de la donnée actuelle de 86 557 ml indiquée dans le dossier de demande de DGF 2019 de la Préfecture. Ce linéaire sera révisé annuellement par le calcul de la DGF de l'année N+1.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le linéaire de voirie de 86 810 ml sur le territoire communal.

12- Campagne de stérilisation et d'identification des chats errants

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il peut faire réaliser la capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et leur marquage. Il indique également qu'une trop forte concentration de ces chats peut engendrer des nuisances et des risques sanitaires importants, et qu'il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. La Commune de Roullet Saint Estèphe a sollicité à cet effet, l'appui matériel et financier du Syndicat Mixte de la Fourrière pour l'organisation de cette campagne de stérilisation. L'aide financière du syndicat s'élève à 50€ par animal pour la stérilisation et le marquage et à 25€ par animal pour les tests FELV et FIV. Le solde étant dû par la commune.

Les animaux malades seront euthanasiés, les animaux sains seront relâchés sur le lieu même de leur capture après stérilisation et marquage par vétérinaire. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention établi avec la Syndicat Mixte de la Fourrière et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent, à lancer une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur le territoire communal et à payer les vétérinaires du restant à charge de la commune.

13- Mise à disposition d'un vidéoprojecteur

Monsieur le Maire propose la mise à disposition de l'ancien vidéoprojecteur aux associations de la Commune qui en ferait la demande et souhaite que la mise à disposition soit gratuite mais qu'elle soit conditionnée au dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 300€.

Il est demandé que le vidéoprojecteur soit vérifié par l'agent en charge après chaque utilisation.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide le principe de la mise à disposition gratuite de l'ancien vidéoprojecteur aux associations de la Commune et conditionne la mise à disposition au dépôt d'un chèque de caution de l'ordre de 300€.

14- Demande d'autorisation pour l'installation d'un système de vidéosurveillance de l'aire couverte

Monsieur le Maire expose que devant les actes de malveillance et d'incivilités, il a été décidé lors du vote du budget 2019 d'installer un système de vidéosurveillance au niveau de l'aire couverte.

Ces installations sportives se trouvent dans un quartier isolé de la commune et les locaux font l'objet de différentes malveillances. Le système de vidéosurveillance visera à assurer la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens et la protection des bâtiments publics. Le système sera composé de 7 caméras extérieures fixes.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation pour l'installation d'un système de vidéosurveillance auprès de Madame la Préfète de Charente et à signer tous les actes et documents utiles cet effet.

15- Servitudes de passage et passage réseaux parcelles H n°1564 et H n°1566 SCI SAMO

Monsieur le Maire indique qu'à la demande de Maître Chauveau, il convient de consentir une servitude de passage et une servitude de passage réseaux à la SCI CAMO, en échange de l'engagement de la SCI de réaliser la voirie accédant à ses lots, sur les lots H n°1564 et H n°1566 dans le prolongement et les mêmes conditions que les servitudes déjà consenties sur les parcelles H 1563 et H1565 lors de la vente du 17 juin 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal consent les servitudes précitées et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

finances s'engage à valoriser les contrats de prêts et à étudier les solutions d'optimisation en accord avec la commune. En contrepartie de la mission, la commune reversera au prestataire 50% de l'économie qu'il lui fera réaliser les deux premières années. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Combo Finances pour la revalorisation des contrats de prêts de la collectivité.

2- Adhésion à PayFIP – offre de paiement en ligne

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures concernant les prestations rendues par les services publics municipaux.

Actuellement, selon les services, les redevances des usagers sont réglées en espèces ou en chèques. La mise en place de PayFip, permettra à l'utilisateur de régler en ligne sa facture ou avis des sommes à payer par prélèvement unique ou par carte bancaire. Le service, gratuit, reste disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Le coût du service bancaire à la charge de la collectivité s'élève à 0.05€ HT par paiement + 0.25% du montant de la transaction pour les transactions supérieures à 20€ et 0.03€ par paiement + 0.20% du montant de la transaction pour les transactions inférieures à 20€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'installer PayFip pour l'intégralité des recettes de la commune à compter du 1^{er} janvier 2020 et autorise Monsieur le Maire, à signer la convention d'adhésion à l'application PayFip ainsi que tout document nécessaire à la mise en place de ce mode de recouvrement.

3- Adhésion charte «Bien manger à l'école c'est l'affaire de ma commune»

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une charte « bien manger à l'école c'est l'affaire de ma commune » relayée par la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême. Monsieur le Maire précise que cette charte comporte 5 points : un projet alimentaire partagé, l'art de cuisiner, l'éveil alimentaire, l'approvisionnement local et responsable et lutter contre le gaspillage alimentaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la commune à adhérer à la charte « Bien manger à l'école ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2019

1- Cession de parcelles H1566-1564 – annule et remplace la délibération D-2019-4-2

Monsieur le Maire indique que la délibération prise le 9 avril 2019 prévoyait l'acquisition des parcelles H n°1566 et H n°1564 par le Petit Forestier au prix de 4,68€ le m² net vendeur. Or pour que la vente corresponde au montant qui a été fixé par le service des Domaines, il convient de modifier cette délibération de la manière suivante : Prix de vente de 5,14€/m² TVA sur marge incluse, soit un prix net vendeur de 4,68€/m².

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 5,14€/m² TVA sur marge incluse, précise que la servitude de passage et la servitude de réseaux consenties à la SCI CAMO sur les parcelles H1564 et H1566 est interrompue au droit des parcelles vendues à la société le Petit Forestier et abroge la délibération D-2019-4-2 du 9 avril 2019.

2- Rapport enquête publique déclassement chemin rural et cession

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'une enquête publique s'est déroulée du 1^{er} au 15 octobre 2019, en vue de l'aliénation du chemin rural nord situé au Plessis. L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement, de ce fait le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le rapport du commissaire enquêteur, confirme le déclassement et la désaffectation de ce chemin rural, décide de la cession à GrandAngoulême de ce chemin rural pour un montant de 7€ par m² et charge Monsieur le Maire, ou son représentant, de procéder à la vente de ce chemin et à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire

3- Aménagement foncier – modification d'une parcelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement foncier de la commune, lors de l'enquête publique réalisée par le Conseil Départemental, Monsieur Dieu a porté une réclamation qui a nécessité la modification d'une parcelle. Cette modification entraîne l'allongement du chemin rural situé entre les parcelles ZW 23 et ZW 35. Ceci n'induit pas l'inscription de travaux connexes à l'aménagement foncier supplémentaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la modification de parcelle telle que présentée ci-dessus.

4- Mise à disposition temporaire de parcelle à AXIONE

Monsieur le Maire indique que la société Axione, basée sur Roullet St Estèphe recherche des terrains communaux afin de stocker des matériaux en grande quantité dans le cadre des travaux de câblage de la fibre optique, jusqu'à fin 2021. A cet effet, il est convenu de mettre à disposition d'Axione les parcelles ZC n°22 et ZC n°33 situées au Berguille jusqu'au 31 décembre 2021 au prix de 125€ TTC par an par parcelle, les travaux de maintenance et de mise en état étant à la charge d'Axione.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la mise à disposition des parcelles suscitées et autorise Monsieur le Maire à signer avec Axione la convention de mise à disposition de celles-ci.

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2019

1- Contrat de prestation de services – optimisation de la dette

Monsieur le Maire indique qu'il a souhaité bénéficier de l'assistance de la société Combo Finances dans l'étude et l'optimisation de la dette. Combo

CONSEILS MUNICIPAUX - EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

5- Remboursement des annuités d'emprunt relatives aux travaux de rénovation énergétique, par les communes de GrandAngoulême, suite à restitution de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion des bâtiments et cantines scolaires » du territoire de Charente Boème Charraud

Suite à la fusion de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême et des 3 communautés de communes de Braconne Charente, Charente Boème Charraud et Vallée de l'Echelle au 1^{er} janvier 2017 et conformément à l'article L5211-41-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les compétences facultatives des anciennes communautés ont continué à être exercées par le nouvel établissement public intercommunal créé, de façon différenciée, chaque compétence facultative s'exerçant conformément aux statuts de chaque ancien EPCI sur le seul périmètre de l'ancien EPCI concerné. Le conseil communautaire du 28 juin 2018 a décidé de restituer aux communes au titre de la compétence facultative Enfance jeunesse la partie concernant la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des bâtiments scolaires du territoire de Charente Boème Charraud. La restitution des compétences s'effectue selon les modalités prévues à l'article L5211-25-1 du CGCT, les biens meubles et immeubles sont repris par la commune. Le solde de l'encours de la dette afférente à ces biens incombe également à la commune.

Au 1^{er} janvier 2019, 2 contrats de prêts réalisés auprès du crédit Agricole au titre des travaux de rénovation énergétique des écoles sont concernés par le transfert. L'encours de ces 2 prêts doit faire l'objet d'une prise en charge par les communes de Claix, Mouthiers sur Boème, Plassac Rouffiac, Rouillet Saint-Estèphe, Sireuil, Trois-Palis, Voeuil et Giget et Voulgezac.

Il a été proposé lors de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 28 mai 2019 que Grand Angoulême conserve l'encours global et procède au remboursement auprès du Crédit Agricole Charente Périgord des échéances d'emprunt, les communes s'engageant à verser chacune leur quote-part d'annuité à GrandAngoulême jusqu'à l'extinction complète de la dette. La clef de répartition entre les communes serait identique à celle de répartition de charges, à savoir le prorata des surfaces bâties. Pour Rouillet Saint Estèphe il s'agit de rembourser 145 265,22 € sur 17 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention fixant les modalités de prise en charge des annuités d'emprunt par la commune suite à la restitution de compétence et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous documents afférents avec GrandAngoulême.

6- Transfert de compétences assainissement – mise à disposition de biens et équipements

GrandAngoulême dispose de la compétence optionnelle « assainissement » qu'elle exerce sur l'intégralité de son territoire.

En application des articles L1321-1 et suivants du CGCT, le transfert de cette compétence entraîne la mise à disposition de plein droit des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de la compétence transférée. Cette mise à disposition est constatée par procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la commune et de GrandAngoulême. Il s'agit donc pour Rouillet Saint Estèphe de mettre à disposition onze postes de refoulement (Les Justices, Fontaine, La Goujarde, Maine Michaud, Les Chateliers, Les Ribots, Annee Lagune, La Grange, Salle Omnisport, La Boème, La Vergne), la station d'épuration « Les Grands Chateliers » ainsi que 26 230 mètres de linéaire de réseau. La remise des biens dont la commune est propriétaire s'effectue à titre gratuit, et entraîne la substitution de GrandAngoulême dans tous les droits et obligations de la commune découlant des contrats, des marchés qu'elle aurait pu conclure.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement.

7- Décision modificative n°5 – Travaux en régie

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	NOM	OPERATION	MONTANT	COMMENTAIRES
2112	Terrains de voirie	040	+	2 420,00 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	040	+	2 510,00 €
21312	Bâtiments scolaires	040	+	7 140,00 €
21318	Autres bâtiments publics	040	+	5 745,00 €
TOTAL			17 815,00 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	NOM	OPERATION	MONTANT	COMMENTAIRES
021	Virement de la section d'exploitation			17 815,00 €
TOTAL			17 815,00 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	NOM	OPERATION	MONTANT	COMMENTAIRES
023	Virement à la section d'investissement		+	17 815,00 €
TOTAL			17 815,00 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	NOM	OPERATION	MONTANT	COMMENTAIRES
722	Immobilisations corporelles			17 815,00 €
TOTAL			17 815,00 €	

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette décision modificative, prenant en compte les travaux réalisés en régie par les services techniques de la ville.

8-Tarifs aire de camping-car

Monsieur le Maire indique, que conformément à ce qui a été voté lors de l'élaboration du budget 2019, une borne de service va être installée sur le parking des Glamots, permettant aux camping-caristes qui le souhaitent de se recharger en eau et en électricité. Monsieur le Maire propose un tarif de 2€ par tranche de 10 minutes de recharge et souhaite que ce prix soit révisable tous les ans. Un premier bilan sera fait au 31/10/2020.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le tarif de 2€ par tranche de 10 minutes de recharge et dit que le tarif sera révisable tous les ans.

9- Création d'une régie de recettes pour l'aire de camping-car

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une nouvelle régie de recette pour l'encaissement des frais de recharges des camping-cars. Les recettes seront encaissées par carte bancaire (paiement sur borne automatique située sur l'aire d'accueil des camping-cars).

Un régisseur titulaire et un régisseur suppléant seront nommés par arrêté du Maire. Le montant maximum de l'encaisse pourrait être fixé à 500€

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la création d'une régie de recette pour l'aire de camping-car et autorise Monsieur le Maire à ouvrir un compte Dépôt de Fonds au Trésor pour encaisser les recettes afférentes.

10- Convention pour l'implantation d'un abribus sur un terrain privé

Monsieur le Maire indique que suite à la création d'un nouveau point d'arrêt des bus scolaires au lieu-dit Fustifort, il convient de poser un abribus afin que les enfants puissent s'y regrouper en attendant le bus. Aussi, après concertation il propose d'implanter un abribus sur le terrain de Monsieur Albert Martin afin que les enfants soient rassemblés en retrait de la voie publique.

Monsieur le Maire propose donc de signer une convention afin d'être autorisé à implanter un abribus sur le terrain cadastré G n°1062 au lieu-dit Fustifort, à titre gracieux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

11- Convention de gestion et d'entretien d'un miroir - Allée du Parc La Couronne

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la demande d'administrés il a été décidé de poser un miroir, allée du Parc mais sur le domaine public de la commune de La Couronne. A cet effet, il convient de signer avec la commune de La Couronne une convention précisant les modalités d'interventions des services techniques de Rouillet Saint Estèphe pour la pose et l'entretien du miroir.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

12- Parc éolien sur le territoire des communes de Mouthiers-sur-Boème et Fouquebrune – SARL PARC EOLIEN DE LA BOÈME

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courrier du 14 octobre 2019 la Préfecture a adressé à la commune un dossier (format USB) et un avis d'enquête publique relatifs à la mise à l'enquête publique complémentaire concernant le projet de parc éolien sur le territoire des communes de Mouthiers sur Boème et Fouquebrune. Cette enquête publique a lieu du 4 novembre au 22 novembre 2019 inclus.

Après exposé des principaux éléments du dossier non technique, du contexte et éléments apportés en ouverture de séance l'avis du conseil est requis.

Par 0 voix POUR, 16 CONTRE et 6 ABSTENTIONS le Conseil Municipal Est DEFAVORABLE au projet éolien de la commune de Mouthiers sur Boème.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2019

1- Convention de partenariat en matière de santé entre GrandAngoulême, l'ARS et les 38 communes de l'agglomération

Monsieur le Maire indique qu'une coopération territoriale à l'échelle communautaire, entre les 38 communes, GrandAngoulême et l'ARS, a été décidée lors du Conseil Communautaire du 15 octobre 2019, afin de : maintenir/développer l'offre de soins de premier recours, en attirant de nouveaux professionnels de santé sur le territoire et en coopérant pour garantir un accès aux soins homogène pour l'ensemble des habitants du territoire en tenant compte des bassins de vie, éviter toute concurrence territoriale par la réalisation de projets ayant une incidence entre eux et/ou sur l'offre du territoire, l'installation de nouveaux professionnels de santé étant la préoccupation du territoire dans sa globalité, mettre en place des politiques publiques favorables à la santé dans une logique de prévention, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme, de l'alimentation ou du sport. La convention de partenariat s'articule autour de quatre axes structurants : Coordonner des initiatives publiques et privées en matière d'offre de soins ; favoriser l'attractivité du territoire de GrandAngoulême aux professionnels de santé ; Faciliter et accompagner les projets émergents et collectifs portés par les Professionnels de Santé ; accentuer les actions de partenariat et de coopération territoriale en matière de santé environnementale et de politiques publiques. L'ARS aura un rôle de soutien, d'expertise et de conseil auprès des communes et de GrandAngoulême qui aura un rôle de facilitateur et apportera un soutien technique aux communes et aux acteurs de santé qui souhaitent se regrouper. Les outils de marketing territorial et les dispositifs d'accompagnement à la création d'activités économiques, d'aide à l'emploi du conjoint seront mobilisés pour promouvoir l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

CONSEILS MUNICIPAUX - EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

2- Approbation de la convention territoriale globale (CTG) CAF/Territoire de GrandAngoulême

En tant que partenaire de proximité des collectivités, la CAF propose une démarche de coopération avec GrandAngoulême afin que la connaissance du territoire qui est celle de la collectivité s'additionne à l'expertise et aux capacités de financement et d'ingénierie de la CAF, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des familles. Ce partenariat s'est concrétisé en novembre 2017 par la signature d'un premier accord cadre de Convention Territoriale Globale (CTG) et d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), pour la période 2017/2018. Cette contractualisation a permis, à l'issue d'un diagnostic partagé, mené en partenariat par la CAF et le service Enfance Jeunesse de GrandAngoulême, d'identifier les caractéristiques et les besoins du territoire et d'en déduire des axes prioritaires et de définir les champs d'intervention des actions à privilégier au regard de l'écart offre/besoin. La CTG de GrandAngoulême se veut façonnée sur mesure et dans le respect des compétences respectives de l'agglomération et des communes qui la composent. La durée d'application de cette Convention Territoriale Globale est fixée pour 4 ans, du 01/01/2019 au 31/12/2022. Pendant cette période, la CTG vient en complément des divers engagements de la CAF sur le territoire de GrandAngoulême, et notamment des financements liés aux différents Contrats Enfance-Jeunesse (CEJ) en cours ou en renouvellement sur les 38 communes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la Convention Territoriale Globale et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

3- Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Maire présente les rapports annuels de GrandAngoulême relatifs aux prix et à la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Sur l'eau potable : AGUR a un contrat pour 13 ans, le coût pour 120 mètres cube était de 269,08 € en 2018 et 272,31€ en 2019, soit 1,2% d'augmentation.

Sur l'assainissement collectif : AGUR a un contrat de 15 ans. Entre 2018 et 2019 le nombre d'abonnés est passé de 783 à 818. 28,81 km de linéaire collecté. Le prix du m3 est de 2.45 €, soit 314.99 € en 2018 pour 120 m3, et 293,70 € en 2019. **Tarifs proposés pour 2020 par GA :** 2.12 € par m3.

Sur l'assainissement non collectif :

Conception installation nouvelle : 100€

Contrôle de bonne exécution installation nouvelle : 60 €

Contrôle périodique : 15 €/an

Contrôle lors d'une transaction : 70 €

397 installations ont été supprimées pour raccordement à l'assainissement collectif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces rapports.

4- Budget principal – DM N°6

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'ajouter 1980€ sur l'article 2046, de façon à pouvoir payer l'attribution de compensation à GrandAngoulême (relative à la voirie des zones d'activités : 4942,40€)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	NOM	OPERATION		MONTANT
2046	Subventions d'équipements	OPNI	+	1 980,00 €
2184-822	Mobilier	OPNI	-	1 980,00 €
TOTAL				0

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette décision modificative.

5- Budget principal – DM N°7

Il s'agit de prendre en compte les opérations d'ordre suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	NOM	CHAPITRE		MONTANT
2031	Frais d'études	041		29 029,53 €
2033	Frais d'insertion	041		3 240,00 €
2118	Autres terrains	041		548,00 €
TOTAL				32 817,53 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	NOM	CHAPITRE		MONTANT
2312	Agencements et aménagements de terrains	041		30 757,53 €
2313	Constructions	041		324,00 €
2151	Réseaux de voirie	041		1 188,00 €
204422	Bâtiments et installations	041		548,00 €
TOTAL				32 817,53 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette décision modificative.

6- Participation SIVU Crèche et SDEG – 1^{er} trimestre 2020

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans l'attente du vote du budget, une délibération doit être prise pour permettre le paiement des contributions dues pour le 1^{er} trimestre 2020 afin de ne pas retarder leur paiement. En effet, les contributions versées aux organismes de regroupement doivent faire l'objet d'une décision budgétaire, qui sera reprise ensuite au budget primitif 2020, à l'imputation 65548.

Monsieur le Maire précise que cela concerne essentiellement la participation obligatoire au SIVU crèche qui est versée mensuellement, et les travaux du SDEG qui peuvent intervenir également au 1^{er} trimestre. Il précise que les montants des participations pour 2020 ne sont pas encore tous connus, dans la mesure où ces syndicats n'ont pas encore voté leur budget, aussi il convient de ne voter les crédits que jusqu'au vote du budget, soit les contributions qui seraient dues avant fin mars. Les montants annuels exhaustifs seront annexés au budget primitif comme chaque année.

Syndicat	Rappel 2019	Vote de janvier à mars 2020 (provisoire)
SIVU crèche	195 000 €	48 000 €
SDEG (travaux)	5 000 €	2 000 €

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte le montant des participations précitées pour la période de janvier à mars 2020 et dit que les crédits correspondants seront repris au budget primitif, pour être intégrés dans le montant annuel des contributions.

7- Convention avec la Ville d'Angoulême pour la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques sur la commune d'accueil

Monsieur le Maire rappelle que la mairie d'Angoulême sollicite l'accord du conseil municipal de Roulet-Saint-Estèphe concernant l'application d'un tarif forfaitaire de 438,50 € par élève fréquentant les établissements publics préélémentaires et élémentaires de la commune d'Angoulême. Deux élèves domiciliés sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe sont scolarisés à Angoulême depuis plusieurs années.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de l'application du tarif forfaitaire de 438,50 € par élève et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

8- Reversement de dons de la fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de restauration de l'église Saint-Cybard, la commune a, en 2016, conclu une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine.

Les travaux étant achevés, la convention a été close en avril 2019 et la commune a demandé le reversement des dons d'un montant de 13 795,44 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le versement du don de 13 795,44 € de la part de la Fondation du Patrimoine.

9- Projet éducatif de territoire

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'était engagée dans un premier projet éducatif de territoire (PEDT) en 2014/2018 lors de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Suite à la suppression des TAP et au retour à la semaine de 4 jours, cette convention est devenue caduque. Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants. Il a été élaboré en collaboration avec Effervescence, la CAF, la communauté enseignante, GrandAngoulême et la commune de Roulet Saint-Estèphe. Les trois axes prioritaires retenus pour le PEDT, promouvoir l'éducation au développement durable, préparer les jeunes citoyens aux enjeux civiques de demain, et développer la culture pour tous.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le PEDT 2019-2021 et autorise Monsieur le Maire à signer le PEDT et tout document s'y rapportant

10- Indemnité de conseil pour la Trésorière principale de La Couronne

Le Conseil Municipal est sollicité pour accorder l'indemnité de conseil, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité, le montant de 699.53 € brut (632.88 € net) sera versé à madame Isabelle BUTAUD, conformément au décompte de l'année 2019 transmis.

Par 17 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal décide de verser l'indemnité de conseil à Madame Butaud, trésorière principale de La Couronne.

11- Bail logement presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement du presbytère fait l'objet d'un bail de location, réactualisé en 1995, mais qui n'a jamais donné lieu à versement de loyers. Ainsi, il est envisagé de régulariser la situation et de fixer un montant de loyer pour un bail qui débiterait au premier janvier 2020. Compte tenu de la superficie et de la localisation du logement, Monsieur le Maire propose un tarif de 350 € par mois.

Monsieur le Maire indique que dès que le père Certin donnera son préavis, la commune récupérera le logement pour en faire un logement d'urgence.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le tarif de 350 € par mois et autorise Monsieur le Maire à signer un bail avec le père Certin.

GASTRONOMADES

Repas des Gastronomades servi aux enfants des écoles de Roulet Saint-Estèphe le jeudi 28 Novembre 2019

En voici le menu :

Entrée : rillettes de truite avec sa salade de pois chiches

Plat : Steak de butternut bio, pommes boulangères bio, sauce champignon avec éclat de noix et sa persillade

Dessert : Millas charentais

Miam !! Miam !!!



BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS

Dimanche 1^{er} décembre, l'APE (Association des parents d'élèves des écoles de Roulet Saint-Estèphe) organisait sa traditionnelle bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants dans la salle des fêtes qui s'est avérée bien petite pour accueillir tous les exposants et les visiteurs à la recherche de bonnes affaires à l'approche de Noël. Félicitations aux organisateurs pour le succès de leur manifestation.



ROULLET A FÊTÉ HALLOWEEN



A l'initiative de l'association «Les Petits Poucets», le 30 octobre en soirée, les enfants de l'école maternelle de Roulet, grîmés et maquillés comme il se doit, accompagnés de leurs parents, sont allés à la quête des bonbons et autres friandises auprès des habitants du bourg. Un grand merci à toutes les personnes qui ont joué le jeu et ont régalié tous ces p'tits bouts.



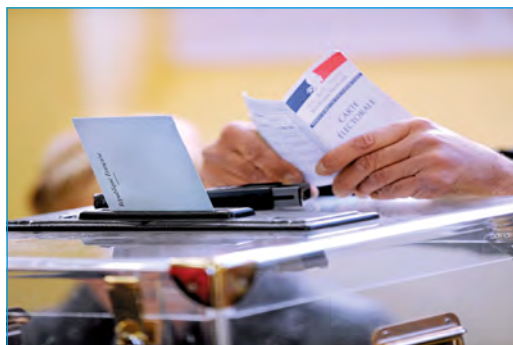
INSTALLATION D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AUX ÉCOLES DE ROULLET



NOUVEAUX JEUX ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT



INFOS MUNICIPALES



ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

Ce qui change pour cette élection :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédente le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Il est possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne (lien disponible sur le site de la commune).

Inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site www.service-public.fr

REPRISE DU MARCHÉ ALIMENTAIRE LOCAL BI-HEBDOMADAIRE À ROULLET

Marché tous les vendredis et dimanches matins de 7h30 à 13h30.

Le premier marché a eu lieu le vendredi 1^{er} novembre Place de l'Eglise.

- **Au Potager (Solive) :** Fruits et légumes issus de producteurs locaux, fruits secs, fromagerie.
- **Océane crustacés :** Poissonnerie Crustacés en provenance directe de Royan et La Cotinière, plats cuisinés renouvelés et à la demande.
- **Rotisserie d'Angel :** Poulets rôtis, pommes de terre sautées, frites.



PRIX RAISONNABLES et ATTRACTIFS.

L'offre s'élargira en fonction de la fréquentation et des demandes des clients.

Après plusieurs années d'interruption, reprise des marchés à Roulet à l'initiative de la municipalité pour faire revivre le bourg et relancer le commerce local. Gilles Mousson, adjoint au maire à l'animation de la vie locale, avait à cœur la relance d'un marché et oeuvrait depuis des mois à chercher de nouveaux chaland, ce qui est chose faite aujourd'hui. C'est la population, par l'intérêt qu'elle portera à cette offre, qui pérenniser ce marché.



Il était essentiel de relancer coûte que coûte ce marché, arrêté depuis plusieurs années, faute de successeurs aux anciens chalands partis en retraite. Ce marché, très important pour l'animation et la vie du bourg, est susceptible d'évoluer en fonction de la fréquentation et de l'intérêt des clients, par l'ajout d'autres types de commerces.



Ma Commune Assure

**Grâce à votre Commune,
Bénéficiez - vous aussi
d'une mutuelle collective**

CABINET ANNIE
Courtier prêt immobilier / Assurances
Mandatée IOBSP / Regroupement de crédits
☎ 06.23.09.90.41
✉ annie.annie@gmail.com 14 La Goujardie 16440 ROULLET
Tél : 01062846 - 01062847 - 01062848

LE RELAIS www.lerelais.org

En 2019, 6 279 kilos ont été collectés à Roulet Saint Estephe (contre 4 870 kilos en 2018) dont : **Ecole : 1 552 kilos • Les Glamots : 2 129 kilos • La Grange : 2 598 kilos.**

Comme vous le savez, la collecte sélective des TLC constitue **une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux**

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC (textile, linge de maison, chaussures) s'est développée, permettant ainsi :

- la création de **2900 emplois nets en 34 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 120 000 tonnes de textiles en 2017, valorisés à 97%,
- **la création et la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- **le lancement des Eko Baffle**, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, **le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.**

Nous vous remercions de votre confiance.

Le Relais Gironde

RÉUNION PUBLIQUE DU 18 OCTOBRE À ROULLET

La traditionnelle réunion publique annuelle de fin octobre a permis au maire et à la municipalité d'évoquer tous les dossiers, réalisés ou en voie d'achèvement mais aussi les projets pour les années à venir. Un échange ouvert, en toute simplicité et franchise, s'est engagé lors du temps questions/réponses sur tous les sujets du quotidien, la sécurité, la fiscalité, l'urbanisme, la voirie et le traitement des eaux pluviales, les inquiétudes sur les deserts médicaux, le commerce local de proximité... Un moment important pour les élus et les citoyens de se retrouver et échanger sans tabous en toute liberté ? Un pot convivial a clôturé la soirée.



OPÉRATION «MA COMMUNE PROPRE» DU 28 SEPTEMBRE 2019

Malgré le temps, administrés de tous âges et élus s'étaient retrouvés sur le terrain pour participer au nettoyage de certains secteurs de la commune propices aux dépôts de détritus en tous genres (long des routes communales et départementales, zones d'activités économiques, ronds-points...) avec une volonté affirmée et un enthousiasme à toute épreuve. 350 kg de déchets au total et 150 kg de bouteilles de verre ont été ainsi récupérés et amenés en déchetterie.



Il faut néanmoins remarquer une trop faible participation de la population à cette action en faveur de notre environnement immédiat.

Les petits écoliers des écoles maternelle et primaire ont également participé à cette action durant le week-end sur des zones proches de leurs établissements et aux Glamots pour des raisons de sécurité.

FÉLICITATIONS à tous ces courageux qui ont bravé la pluie, pour cet acte citoyen mené dans le cadre de la campagne nationale «Les Journées Nettoyons la Nature» des Ets E. Leclerc et avec leur soutien.



PRÉSENCE VERTE CHARENTE vous propose pour le **SERVICE DE PORTAGE DE REPAS**, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne. Vos repas sont livrés chez vous, sur tout le territoire de la Charente, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7. Si besoin, nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre...

Présence Verte Charente, vous propose 3 menus :

- le «menu du marché» : 2 menus au choix composés chacun de 6 éléments
- le «menu 4 mets»
- le «menu du soir»

Nous avons également une formule menu traiteur pour le week-end. Avec un large choix de plats «faits maison».

PRÉSENCE VERTE CHARENTE pour le **SERVICE DE BRICOLAGE / JARDINAGE**, nous intervenons sur tout le département avec le matériel propre à la structure. Nous avons 3 salariés en CDI sur cette activité expérimentés et diplômés. Nous intervenons pour minimum 2 heures. Le devis est gratuit.

Pour tous renseignements : tél. : 05 45 97 81 30.

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !

un crédit
bénéficiez
d'impôt

Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertcharente.fr

msa
SERVICES

INFOS MUNICIPALES POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Présentation de ROULET ST-ESTÈPHE une commune où il fait bon vivre

La commune de Roulet-Saint-Estèphe est née de l'union de 2 communes, Roulet et Saint-Estèphe, en 1972. Depuis le 1^{er} janvier 2018, elle fait partie intégrante de l'agglomération du GrandAngoulême.

Située en Région Nouvelle Aquitaine, en Charente, à 15 km environ au sud d'Angoulême sur l'axe routier Paris-Bordeaux qui la traverse du nord au sud sur sa plus grande longueur, elle compte de très nombreux hameaux (60 environ) souvent urbanisés de lotissements récents de par la proximité

d'Angoulême et possède 2 mairies, 3 écoles publiques (maternelle et primaire), un important centre de distribution postale et un centre de soins de suite et de rééducation (CSSR des Glamots).

Roulet-Saint-Estèphe est une commune rurale en plein essor, par la croissance de sa démographie (4257 habitants recensement 2016, + 5,8 % en 5 ans depuis le recensement 2011) et par l'évolution du nombre d'autorisations d'urbanisme.

Profitant d'un tissu économique dense, sportif et associatif très actif, d'un environnement naturel préservé, il fait bon vivre à Roulet Saint-Estèphe.

Les églises Saint-Cybard de Roulet (récemment restaurée) et Saint-Estienne de Saint-Estèphe sont des trésors de l'an roman des XI^e et XII^e siècles.

Le petit patrimoine rural non protégé est lui aussi très riche et mérite d'être vu et reconnu (moulins, lavoirs, fontaines, fours à pain, croix dites de chemin, demeures anciennes...).

Le site remarquable des Chaumes du Vignac et Meulières de Claix situé sur son territoire, inscrit Natura 2000 et géré par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN), attire de nombreux visiteurs par sa richesse géologique, floristique et faunistique unique (le nombre de camping-caristes faisant étape à Roulet-Saint-Estèphe en est la preuve).

«A l'instar du patrimoine culturel, ce patrimoine naturel et paysager est un bien commun que nous nous devons de léguer à nos générations futures».

La page Facebook de la commune nouvellement créée «Ville de Roulet-Saint-Estèphe» vous procurera, par les informations qu'elle convient, tout le plaisir à venir la découvrir et peut-être vous y installer durablement.



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Le tissu économique est riche sur le territoire communal, mais fragile. La municipalité, consciente du contexte difficile pour les commerçants, les artisans et les producteurs locaux souhaite les aider en leur permettant de figurer sur le bulletin communal par l'insertion gratuite de leurs cartes professionnelles.

Réservez-leur en priorité vos appels, vos achats et vos travaux. MERCI.

Permis B B-AAC Boîte-Auto

Auto-école

3 2 1...Permis

Code internet offert*

*sous présentation de ce document

www.auto-ecole-321-permis.com

ANGoulême - 4 Rue Marcel Paul 16000 Angoulême - E140 1600 110
ROULET - 38 Rue Nationale 16440 Roulet Saint Estèphe - E140 1600 120

Tél. 06 18 53 11 86

PORTAIT / TALENTS DE L'ARTISANAT CHARENTAIS CATÉGORIE CRÉATION REPRISE

1^{er} Hugues VERSCHUUR, Coiffeur • Entreprise PAROLE DE COIFFEUR

Retour sur le parcours du lauréat de la catégorie CRÉATION REPRISE du Concours des Talents de l'Artisanat Charentais ! Après l'obtention du Bac en 2008, Hugues VERSCHUUR obtient un CAP Coiffure puis un BP Coiffure. En 2014, il crée son auto-entreprise et se lance en tant que Coiffeur à domicile. Enfin, en 2016 il ouvre son premier salon PAROLE DE COIFFEUR (entreprise individuelle) à Roulet-Saint-Estèphe.

Hugues VERSCHUUR a aujourd'hui 3 salariées et prend plaisir à faire évoluer son salon mais également ses compétences. Il se forme avec la CMA16 notamment via les formations «Prix de Revient», «Conquérir sa Clientèle», «Site Internet» mais aussi sur des points très techniques comme «Clés des mèches» avec L'Oréal...

Amoureux du vintage, Hugues VERSCHUUR «chouchoute» ses client(es) dans un salon au style mixant une décoration rétro et moderne à la fois. Chez PAROLE DE COIFFEUR, votre cheveu ou votre barbe sera traité en douceur pour un style choisi et contemporain. Le salon propose les prestations suivantes : Shampoings et soins, Colorations, Éclaircissements, Mèches et Décolorations et Barbes.

En parallèle, Hugues VERSCHUUR réalise de nombreux shootings et collabore avec plusieurs artistes notamment photographes (professionnels et amateurs).

Pour en savoir + sur Hugues VERSCHUUR et son salon :

- Facebook : <https://www.facebook.com/ParoleDeCoiffeur/>
- Son site Internet : <https://www.paroledecoiffeur.com/>



Pascaline

BRUNCH - PATISserie - TRAITEUR

Du mardi au dimanche

Tél: 06.68.24.23.55

pascaline.bpt@gmail.com

7. rue des Terres rouges
16440 Roulet Saint Estèphe

Elodie Devaire

06 32 19 71 35

Les Brissos - Roulet St Estèphe

www.agence-ed-digital.com

[agence.ed.digital](https://www.facebook.com/agence.ed.digital)

[agence_ed_digital](https://www.instagram.com/agence_ed_digital)

Gestion de la communication d'entreprise

- Création graphique : carte de visite, flyer, logo, plaquette...
- Gestion des réseaux sociaux
- Création de sites web

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

AU MARCHÉ LOCAL



OFFRE D'EMPLOI



Fiche de profil de poste :

Technicien d'installation d'équipement industriel.

Qualification :

Diplôme de niveau Bac professionnel à Bac+2 (BTS, DUT) en maintenance, mécanique, productique. Profil Technicien.

Type de contrat : CDD ou CDI

Société : HP Concept est leader en France dans la conception et la réalisation de station de lavage haute pression. Nous nous développons rapidement sur toute la France. Notre savoir-faire nous place parmi un tout petit nombre de sociétés françaises capables de réaliser des installations de lavage sur mesure pour des clients aux besoins spécifiques tel que l'armée, les Communautés de Communes ou les industries (nucléaire,

www.haute-pression-concept.com

BTP, agroalimentaire, etc...). Porté par des impératifs de développement durable et d'économie d'eau, notre marché est en plein renouvellement. Nous sommes amenés à concevoir et à réaliser des installations de lavage de plus en plus élaborées incluant le traitement des eaux de lavage afin de satisfaire aux besoins de ce marché en pleine mutation. La société est lauréate du Réseau Entreprendre. Elle a été choisie dans le cadre de l'opération PM'UP.

Les missions :

- Réaliser le montage et l'installation d'éléments et de sous-ensembles d'équipements industriels en atelier et sur chantier.

Les compétences techniques :

- Hydraulique, raccordement plomberie
- Electricité, câblage armoire
- Lecture de plan, de schéma électrique et hydraulique
- Mécanique

Les aptitudes professionnelles souhaitées mais non restrictives :

- Habilitations électriques à jour
- CACES en cours

Mobilité :

- Des déplacements au niveau national sont à prévoir.
- Permis de conduire nécessaire.

Rémunération et ses périphériques :

- A partir de 20 K€ par an en fixe, toutes les heures supplémentaires sont payées (y compris en déplacement).
- Prime de WE et jour de récupération.
- Ticket restaurant
- Prime de panier
- Mutuelle famille prise en charge à 50%

Date de début envisagée :

Dès que possible.

Lieu du travail :

5, Les Chaumes - 16440 Roullet-Saint-Estèphe.

Notre équipe est jeune.

Toujours prête à relever de nouveaux challenges, nos valeurs communes sont la confiance, la valorisation du travail bien fait et l'esprit d'équipe ! Venez nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe enthousiaste et motivée et soyez prêts à vous épanouir dans un environnement favorable aux idées et au développement de tous ceux ayant envie d'avancer ensemble.

HP CONCEPT - 4bis rue du clos Ste Catherine 94360 Bry-sur-Marne - contact@hp-concept.fr - T 01 41 77 18 85 - Télécopie 01 41 77 11 47
SAS au capital de 150 000 € - N°siret 48399414100040 - N° intracommunautaire : FR08483994141

Notre bibliothèque

4 ans et en pleine forme !



Votre bibliothèque va bientôt fêter ses 4 ans et ne cesse de se renouveler pour vous offrir des échanges culturels toujours originaux et l'année 2019 fut riche en manifestation. Petit retour en arrière ...

Les bénévoles vous ont ainsi offert de participer à différents événements comme un débat autour du métier d'écrivain avec trois auteurs locaux, une présentation de restauration de livres ou des rencontres d'auteurs tels que Claudine Levaldour, Aurore Charbonnaud, Marie-Josée Gargouil Ferré, Joy...



Marie Josée Gargouil-Ferre en dédicace

Vous avez également pu assister à de nombreuses conférences sur des thèmes variés tels que Salvador Dali, «Portraits de femmes», «Carmen la riche andalouse», «les origines et grandes étapes de la Révolution française», sans oublier la venue de Yannis Tillard, ostéopathe et globe-trotteur, en collaboration avec la municipalité.

Votre bibliothèque a aussi organisé, pour la première fois, un prix des lecteurs avec des ouvrages d'auteurs locaux. La seconde édition de ce Prix des lecteurs vient d'ailleurs de recommencer et est ouvert à tous.

Alors n'hésitez plus, venez vous inscrire.
L'adhésion est totalement gratuite.

Pour connaître nos différentes manifestations vous pouvez consulter le site web Papillon Lecture, le magazine «SORTIR», la Charente Libre, Facebook «bibliothèque papillon lecture roulet» ou l'affichage chez les commerçants.

Nos horaires d'ouverture :

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 18h à 19h
- Samedi de 10h à 12h.



SALON DU LIVRE de Roulet 2019

Le deuxième salon du livre a été un franc succès. Il réunissait une dizaine d'auteurs qui y ont présenté leurs ouvrages et, nouveauté cette année, deux artistes de la commune ont exposé leurs créations. Entre bonne humeur et convivialité, les bénévoles ont accueilli de nombreux visiteurs et élus dont Monsieur le Maire de Roulet-Saint-Estèphe, le député de la Charente, Monsieur Thomas Mesnier. Une manifestation pleine de dynamisme promis à un grand avenir grâce à votre fidélité sans faille et aux adhérents. Alors merci à vous et à bientôt pour de nombreuses surprises !



CELA S'EST PASSÉ EN AOÛT ET OCTOBRE

ANIMATION ATELIER «ARCHI FACILE» À ST ESTÈPHE LE 27 AOÛT

**Proposée par le service
Pays d'art et d'histoire
du GrandAngoulême
et animée par Anne Tabel**

Visite de l'église de St-Estèphe suivie de manipulations et créations de maquettes à la découverte de l'art roman «Les bâtisseurs du Moyen Age» à travers des ateliers dédiés aux 7-12 ans.



EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

**Venez admirer
les plus beaux chats**

**salle municipale
Roulet Saint Estèphe (16)
19 et 20 octobre 2019**

Jugement traditionnel

Spéciale Sphinx, Devon Rex
et Cornish Rex le dimanche

Remise des récompenses
Prix du public
dès 15h

Ouverture au public
de 10h à 18h

Entrée : Adulte : 5 € - Enfants de 7 à 14 ans : 2.50 €, gratuit pour les moins de 7 ans

Association Feline Aquitaine **ROYAL CANIN**
LOOF Renseignements au 09.67.57.35.22

Près de 200 félins, issus d'une trentaine de races différentes ont défilé dans la salle des fêtes de Roulet. Des éleveurs passionnés venant du Grand Sud-Ouest, ont échangé avec le public, aucune vente n'a eu lieu lors de l'exposition, si ce n'est que quelques chatons de races et les éventuels acquéreurs ont pu nouer des contacts avec les éleveurs.

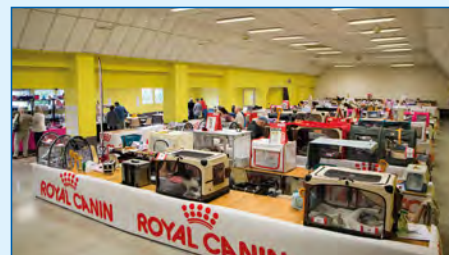
Mais avant de passer le seuil de la salle des fêtes, les matous ont dû montrer patte blanche au contrôle vétérinaire.

Ce concours de beauté a rythmé les deux jours du salon sous le regard attentif de trois juges internationaux, qui ont délivré des certificats et des titres.

La journée du samedi a été consacrée au jugement traditionnel de trois catégories : poils longs, mi-longs et courts, ainsi qu'un prix attribué au meilleur chat désigné parmi les «Best Généraux», avec remise des prix à 15h.

Une spéciale «Sphinx, Devon Rex et Cornish Rex» a ouvert le deuxième jour d'élégance féline. Les dix plus beaux chats ont été classés, avec justification par le jury de l'objet de son jugement.

Cette exposition a permis, pour le grand public, d'admirer de beaux spécimens et de découvrir les différentes races de chats.



EXPOSITION INTERNATIONALE FELINE les 19 et 20 Octobre 2019

C'était la deuxième année que l'Association Féline d'Aquitaine (AFA), présidée par Pierrette Chapal et représentée dans le département par Caroline Roj, coordinatrice, organisait une exposition dans la commune.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019



■ COMMÉMORATION du 101^{ème} ANNIVERSAIRE du 11 NOVEMBRE 1918

Ce lundi matin 11 novembre, c'est par un temps froid et pluvieux que la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée à Saint-Estèphe, puis à Roullet.

Pour mémoire, cet armistice a été signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans un wagon situé sur la voie ferrée en forêt de Compiègne, à Rethondes exactement, suspendant de ce fait, les combats ô combien meurtriers de cette première guerre mondiale. Les anciens combattants, les autorités civiles et militaires, les élus ainsi qu'un public hélas clairsemé étaient présents pour se souvenir des horreurs qui se sont passées pendant cette guerre et surtout respecter la mémoire de tous ceux qui périrent au champ de bataille (liste des Morts pour la France, originaires de la commune).

Il ne faut surtout pas que cette mémoire s'efface. Se souvenir, c'est respecter la paix et continuer à faire comprendre ce qui s'est passé.

Le dépôt de gerbes a été suivi des allocutions du président des anciens combattants AFN, M. Roger Mounier, et de Mme Katia Beaumatin, maire déléguée, à Saint-Estèphe, du maire Gérard Roy à Roullet qui ont lu le message de la Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense. Tous rappellent notre devoir de mémoire et la reconnaissance du sacrifice de nos soldats.

En fin de cérémonie, **M. Jean-Claude DEVIGE** a été décoré de la médaille du combattant pour son engagement durant la guerre d'Algérie.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette matinée à la Maison pour Tous.



■ Morts pour la France - 11 Novembre 2019

- Premier maître Alain **BERTONCELLO**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Premier maître Cédric de **PIERREPONT**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Médecin principal Marc **LAYCURAS**, 14^e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 02 avril 2019 ;
- Brigadier Erwan **POTIER**, 501^e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen (France), le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban ;
- Brigadier-chef Ronan **POINTEAU**, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 2 novembre 2019.

REPAS DES AINÉS - LE 24 NOVEMBRE 2019

■ Discours de Véronique Barbat

Bonjour à toutes et à tous,

Je veux vous dire tout d'abord que les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS et moi-même, sommes très heureux de vous retrouver une nouvelle fois pour ce rendez-vous annuel que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience.

En effet, ce repas offert par la commune est désormais une tradition qui se veut et se doit d'être un moment de convivialité.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est également pour vous rendre un grand hommage, vous les jeunes d'hier, votre connaissance, votre sagesse sont essentielles. Elles éclairent le présent pour mieux préparer l'avenir et surtout celui de nos enfants et petits-enfants. Les plus jeunes ont beaucoup à apprendre de vous.

C'est pourquoi, il est important, au travers de ce repas de vous remercier pour ce que vous avez fait et ce que vous faites encore pour tous.

Je souhaiterais que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui pour diverses raisons n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Ce repas fait partie de ces instants privilégiés, riches d'amitiés qui rassemblent notre communauté et qui nous rappelle l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité que nous souhaitons tisser avec vous et renforcer.

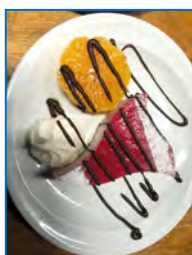
C'est aujourd'hui le 6^{ème} repas que nous avons la joie de partager avec vous et le dernier de ce mandat. Nous avons donc voulu faire un petit flash-back et vous trouverez devant vous, non pas le menu comme les autres années, mais un petit souvenir en photos de quelques repas passés.

Avant de passer aux choses sérieuses, je voudrais toutefois remercier mes collègues qui m'ont aidé pour que cette journée soit réussie.

C'est Yannick et son staff qui nous a concocté ce repas qui sera servi comme habituellement par les élus. M. Millet est, quant à lui, chargé de l'animation de cette journée.

Mais assez parlé. Je vous souhaite donc un excellent appétit et un joyeux après-midi entre «jeunes d'hier».

M^{me} Véronique Barbat,
Adjointe aux affaires sociales/CCAS



■ Les doyennes et doyens présents, récompensés en début de journée

M^{me} DELIAS Jacqueline née le 25/11/1926 - 93 ans
M. POUQUETTE Michel né le 30/11/1928 - 90 ans
M^{me} JUGE Denise née le 31/08/1927 - 92 ans
M. SOULAT Jean né le 18/04/1931 - 88 ans



Bravo à nos doyens 2019 !

TÉLÉTHON 2019

ROULLET RIME AVEC... SOLIDARITÉ ET GÉNÉROSITÉ

De nombreuses associations communales se sont associées au Téléthon 2019, épaulées par la municipalité, les commerçants, les artisans locaux et le centre social Effervescence, du vendredi 6 au dimanche 8 décembre, avec un programme dense et très diversifié.

Cette année deux nouveautés étaient au programme :

- Les 24 h Vitafédé, organisé par le Comité Départemental d'Éducation physique et Gymnastique Volontaire avec le soutien de «So'Gym», de 18h le vendredi à 18h le samedi à la salle des spectacles des Glamot (zumba, step, boxing energy, country, yoga, pilate...).
- Le dimanche, l'association «Les Petits Poucets» de l'école maternelle avait donné rendez-vous à 14h30 à la salle des fêtes pour le Concours de vélos et trottinettes fleuris (ouverts aux parents et enfants). Le temps étant fort pluvieux, tout a eu lieu à l'intérieur de la salle des fêtes (la balade prévue dans le bourg a été annulée).

La dictée de Bernard a tenu toutes ses promesses le vendredi soir et malgré toute la bonne volonté des participants, et leur savoir, aucun «0 faute» n'a été relevé !!!

Les multiples randonnées du samedi (cani marche – animarche – marche nordique – marche traditionnelle), randonnées cycliste et en calèche, ont connu un grand succès.

Dans la salle des fêtes le samedi AM : Jeux (belote, tarot, scrabble) – Vente d'objets créatifs au profit du Téléthon - Grand Mandala collectif avec «Mille Soleils» - Défi chaîne de rubans et maquillage avec l'association «Les Petits Poucets».

Organisé par l'Amicale des donneurs de sang, un repas karaoké animé par Didier Normandin dans la salle des fêtes a clôturé la soirée dans la joie et la bonne humeur.

L'ouverture de l'urne et le comptage des dons se sont faits le lundi 17 décembre à la salle du Conseil et **4 500 € ont été récoltés.**

MERCI à tous pour votre participation et votre générosité.



ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

L'ensemble du Comité des Fêtes de Roulet-Saint-Estèphe vous présente ses meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et de Réussite. Que 2020 vous apporte son lot de bonheurs, un florilège de petites et grandes surprises, une kyrielle de liens d'amitié et d'amour sans cesse renforcés, et cerise sur le gâteau, une santé de fer !

Le comité remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite des manifestations tout au long de l'année, toutes les personnes qui ont participé et les invitent à venir nombreuses en 2020.

Le comité cherche à renforcer l'équipe et lance un appel à candidatures, à la recherche de bénévoles. **Contact : Gilles Moussion, Président, au 06 22 18 64 43.** Merci par avance. **Bonne année 2020 !**

BALADE DÉCOUVERTE DE ST-ESTÈPHE

Dans le cadre des journées du patrimoine, le comité des fêtes de Roulet Saint-Estèphe avait organisé une balade découverte de Saint-Estèphe, le samedi 21 septembre 2019, dans le but de faire découvrir au plus grand nombre l'existence de producteurs et artisans locaux.

Le rendez-vous, donné à 13h30 sur la place de l'Église de Saint-Estèphe, a rassemblé une centaine de marcheurs pour un départ de randonnée d'environ 12 km, avec sur le parcours des énigmes insolites sur l'histoire et l'activité des entreprises visitées.

Cinq étapes étaient au programme, avec visite et aussi dégustations appréciées de tous les participants : Paradis Végétal (le Petit Paradis), Le Potager d'à côté (Moulin des Vallandreaux), EARL Croisard et fils (Vins et spiritueux Fontfroide), EARL Jousseau (Chèvrerie Chez Goin), Centre Equestre (Les Mongeries).

En soirée, dîner et bal populaire animés par l'orchestre «Laura et les Moches» ont clôturé de bien belle façon la journée. Merci à tous pour leur participation.

Thé dansant

Organisé par le comité
des fêtes de Roulet Saint-Estèphe

DIMANCHE 29 MARS 2020
à 14h salle des fêtes de ROULET

avec l'orchestre
ALEXIS HERVE



Entrée 10€

avec pâtisserie

Contact : 06 23 60 50 30

<https://comite-des-fetes-roulet.asso-web.com/>

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



ROUE LIBRE CHARENTAISE

Rétro 2019



La saison 2019 est terminée pour nos cyclistes qui ont sillonné les routes charentaises, mais également les routes de notre beau pays.

Les fondus du cyclotourisme ont une nouvelle fois fait jeu égal avec la saison 2018. En effet, la Roue Libre Charentaise termine 3^{ème} du challenge cyclotourisme UFOLEP, ce qui n'est pas une mince performance par rapport aux nombres de licenciés. Notre force et notre régularité lors des manifestations dans notre département. Bravo à la bande à Mimi...

Côté organisation : du bon et de l'imprévu. La course de Balzac a été un véritable succès avec 173 participants. Cette épreuve fait partie du TOP 5 du calendrier cycloport. Mention spéciale à Nicolas Chevalier, second en 2^{ème} catégorie et à Pierre Montigaud, 6^{ème} en 1^{ère} catégorie. Il est à signaler que pour cette dernière épreuve, il y avait 28 participants, l'une des plus belles participations pour 2019.

Deux belles victoires viennent récompenser nos coureurs : Luc Posteau lors de la Course de Lachaise et Pierre Montigaud lors de la Cycloportive «La Périgordine» à Montignac en Dordogne devant 150 partants.

Hélas, notre traditionnelle Semi-nocturne de Roulet St Estèphe n'a pu se dérouler. Un avis de tempête nous a obligé à annuler l'épreuve alors que nous attendions pas moins de 90 participants sur un circuit qui aurait plu à tout le monde. Mais d'un avis général, la bonne décision fut prise, car les conditions devenaient très dangereuses.

La randonnée cyclotouriste du 15 septembre fut également un succès avec plus de 130 participants. Les concurrents ont pu découvrir nos belles routes charentaises, avec casse-croute à Eraville et vin d'honneur à l'arrivée. Cette randonnée était sous le signe de la sécurité, de nombreuses banderoles étaient affichées afin de faire prendre conscience à nos cyclistes que la route est dangereuse et que nous devons respecter le code de la route.

Enfin, notre randonnée cyclo-touriste organisée dans le cadre du TÉLÉTHON a été un franc succès.

Note club a permis de récolter 620 € pour 63 participants.

Merci aux généreux donateurs.



Bienvenue 2020 !

Pour tout contact :

Jean Boussiquet : 05 45 66 36 11 ou Yvan Montigaud : 05 45 23 84 50



CLUB DES AÎNÉS

Quelques nouvelles du Club

L'année 2019 fait maintenant partie du passé, mais elle a été riche d'événements sympathiques et conviviaux. Aujourd'hui notre club compte quelques 200 adhérents qui se répartissent en plusieurs activités. Lors de l'assemblée générale, en janvier, toutes les sections se retrouvent pour commencer une nouvelle année et partager une galette. Tous sont heureux de se revoir après la trêve de Noël.

Les beloteurs ont hâte de reprendre les rendez-vous bimensuels du jeudi et surtout d'en découvrir face aux joueurs des autres clubs lors des concours amicaux de belote. Se joignent à eux les mordus du tarot et les amateurs de scrabble et autres jeux de société.

Quel que soit le temps, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il vente, chaque lundi les boulistes, hommes et femmes, s'affrontent au boulodrome avant de savourer un café ou un chocolat.



Le mardi, c'est notre coach Joël qui nous accueille à la salle tanaka pour des séances de dérouillage et de remise en forme. Grâce à lui, nous avons l'impression de retrouver notre jeunesse...

Et le vendredi nous découvrons avec plaisir de jolis petits coins de Charente guidés par Gilles qui nous concocte d'agréables circuits dans la campagne.

Il est bien connu que les français et surtout les aînés aiment partager un bon repas pour discuter et refaire le monde. Cinq fois dans l'année, nous déjeunons ensemble terminant la journée

avec des animations diverses : belote, pétanque, danse etc. Les convives sont de plus en plus nombreux et bientôt, la salle de spectacle sera trop petite devant le succès de ces repas...

La visite de la cité du vin à Bordeaux a connu un grand succès et le voyage d'une semaine au Tyrol a enthousiasmé les participants. Cette année, nous resterons en France et nous irons découvrir la Normandie et nous rappeler des événements qui ont marqué notre histoire : la visite des plages du débarquement. Nous verrons aussi Deauville, Honfleur, Caen, Bayeux avec sa célèbre tapisserie, Lisieux, etc.

Pour la dernière sortie de l'année, le choix s'était porté sur Zagal Cabaret à La Palmyre. Le temps était magnifique, (chose rare en décembre cette année), les deux bus bien remplis, le repas délicieux, et le spectacle grandiose ! Dressage, cirque, voltige on ne sait pas trop, mais la complicité voire l'osmose entre l'homme et le cheval était exceptionnelle ! Nous abordons maintenant 2020. Nous avons pour cette année encore, plein d'activités et plein de projets : «C'est en restant actif, que l'on garde l'esprit vif !» même si parfois nos douleurs et nos ennuis de santé nous rappellent à l'ordre ! Bonne année 2020 ! Venez nous rejoindre ! Vous serez accueillis avec plaisir !

Pour tous renseignements : 06 78 75 33 98 ou 06 64 26 47 44. MC



ROULLET-SAINT-ESTÈPHE PATRIMOINE

L'association «Roullet-Saint-Estèphe Patrimoine» a été créée en septembre 2002 avec à sa tête Patricia Croizard. Après avoir été mise en sommeil en avril 2019, suite à la démission de la présidente Béatrice Simonet, un petit groupe de bénévoles avait à cœur de faire perdurer l'association. C'est chose faite depuis le 21 novembre.

Un nouveau bureau a été élu : présidente, Patricia Charles ; secrétaire, Patricia Thomas ; trésorier, Didier Guinard.

Pour rappel, cette association a pour objet la découverte, le recensement, la mise en valeur et l'animation du patrimoine de Roullet-Saint-Estèphe.

C'est pourquoi, compte tenu du succès des précédentes éditions telles que la marche gourmande qui avait lieu le 2^{ème} mardi de juillet et la dégus-



tation du Charentais nouveau qui pouvait rassembler jusqu'à 120 personnes, l'association a prévu de les programmer en 2020.

Une fête autour des battages est aussi à l'étude, à cette occasion l'association lance un appel aux personnes ayant des vieux outils en lien avec cette activité.

L'association pourra, selon les thèmes, participer aux grandes manifestations nationales comme la Journée des Moulins ou les Journées Internationales du Patrimoine pour faire découvrir les richesses de la commune. Des visites, des conférences seront organisées. Le bureau et les membres veulent associer à ces projets la municipalité, différents organismes publics ou privés ainsi que les associations locales.

Toutes les personnes qui désirent rejoindre l'association seront les bienvenues. Le montant de l'adhésion reste maintenu à 5 €.

L'association souhaite se doter d'un logo. Aussi, nous lançons un concours. Il devra porter obligatoirement la mention «RSE Patrimoine» et devra identifier nos deux communes comme le logo de la commune. Vos propositions «papier» seront à adresser à Patricia Charles, 16 rue des Epinettes, 16440 Roullet-Saint-Estèphe ou à l'adresse mail ci-dessous. La date limite des envois de vos propositions est fixée au 31 janvier.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, si vous avez des suggestions à nous faire... N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : rsepatrimoine@gmail.com

Bureau de RSE Patrimoine

Présidente : Patricia Charles

Secrétaire : Patricia Thomas

Trésorier : Didier Guinard.

Membres :

Annick Brouillet,

Michelle Cruzeau,

Patrick Carluet.



MA FORCE MON COMBAT

L'association Ma Force Mon Combat a réitéré pour la 2^{ème} année sa randonnée sur route au profit des enfants atteints de cancers et leucémie.

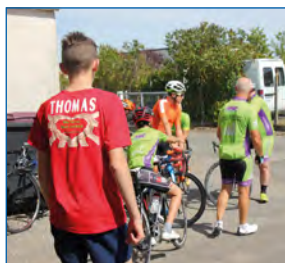
Cette année, avec le bureau, nous avons voulu lui donner un nom. Elle s'appelle «Les Kilomètres de l'Espoir».

Elle a eu lieu le 14 septembre 2019 au club cyclisme de La Couronne.

Trois parcours route furent proposés 20, 40 et 80 km ainsi qu'une randonnée pédestre de 8 km sur la commune de La Couronne.

Nous avons eu environ 160 personnes qui ont pris les différents départs. Nous étions très heureux de voir autant de personnes qui se sont mobilisées pour la cause...

Le retour des participants fut très positif pour nous.



De beaux parcours que ce soit sur la route ou pédestre. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus sur le projet, tous nos partenaires, et surtout tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Grâce à tous, l'association a fait des achats pour Noël. Les cadeaux ont été offerts au service Pédiatrique de l'hôpital de Girac ainsi qu'au service d'Hématologie/Oncologie de l'hôpital des enfants à Pellegrin.

Un très grand MERCI à vous tous.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux projets. **Une date à retenir, le 8 Mars 2020 à la Salle des fêtes de Roullet à 14h, nous organisons un théâtre patoisant avec la troupe de Jonzac «Les Durathieux».**

Et bien sûr la randonnée dans le mois de septembre.

Thomas, président de Ma Force Mon Combat



ASSOCIATIONS

FISA (SOLIDARITÉ ET GÉNÉROSITÉ POUR LE BURKINA FASO)

Chargement le 17 octobre 2019



Les bénévoles humanitaires chargent le dernier conteneur pour le Burkina Faso. C'est de la «place du Burkina au lieu-dit chez Besson» à Saint-Estèphe, que le dernier chargement de l'année est parti pour Imasgo au Burkina Faso. L'association F.I.S.A (Fraternité Imasgo Sud Angoulême), présidée par Alfred Bourgoïn, est très active au Burkina Faso. Chaque année ce ne sont pas moins de trois envois d'aide humanitaire qui sont effectués dans la région d'Imasgo.

Lundi, c'est un conteneur de 65 m³, soit : 20,8 tonnes de caisses, et sacs, soit 737 colis en provenance de 10 fraternités et 32 associations de Charente, régions voisines et plus loin encore (Bourgogne, Allemagne...) qui a été collecté pour venir en aide aux Burkinabés.

Pour sa part, l'antenne de Roulet Saint-Estèphe a collecté 19 m³ de caisses et cartons : vélos, fauteuils roulants, vaisselle, vêtements, chaussures, lunettes, livres, matériel médical... Tout cela bien calé par des caisses de vêtements et des sacs pour combler les espaces vides afin que rien ne se casse. Dès l'arrivée des colis c'est l'Ocades (organisation catholique pour le développement et la solidarité) qui avertit les bénéficiaires, c'est-à-dire, les paroisses, les hôpitaux, écoles d'état, orphelinats, centres d'handicapés.

Nous avons toujours besoin de vélos, vêtements, vaisselle, matériels pour handicapés. Merci aux bénévoles et aux donateurs pour cette précieuse aide apportée aux plus démunis.



SO'GYM

L'association So' Gym continue de diversifier ses activités et propose une nouvelle séance «Gym Bien Vieillir» à partir du 9 janvier. Cette séance s'adresse à toutes les personnes souhaitant préserver leur autonomie et leur mémoire, maintenir leur souplesse, conserver leur muscles... sans oublier plaisir, convivialité et bien-être. Les cours sont animés par Nathalie, animatrice diplômée.

Il est aussi encore possible de rejoindre les séances de Step et Gym du soir à tout moment de la saison. Convivialité et bonne humeur garantie ! 2 séances découvertes GRATUITES pour tous ceux qui souhaitent essayer.

Certificat médical obligatoire lors de l'inscription pour la prise de licence auprès de la FFEPGV.

Renseignements : 06 27 89 27 99 / sogymroulet@gmail.com

NOUVEAU
A partir du 9 janvier 2020

Gym Bien vieillir

Préservez votre autonomie, conservez vos muscles, force musculaire et aptitudes cardiovasculaires. Maintenez votre souplesse et votre équilibre, renforcez vos habiletés motrices et préservez votre mémoire.

Luttez contre l'inactivité et soyez acteur de votre santé par la pratique régulière d'une activité physique

2 séances d'essais GRATUITES

➤ Le jeudi de 15h à 16h
Salle TANAKA des Glamots
A ROULET ST ESTEPHE

RENSEIGNEMENTS :
☎ 06 27 89 27 99
✉ sogymroulet@gmail.com

Club affilié

So' Gym Roulet
 Retrouvez nous sur facebook

Faites-vous plaisir et révélez-vous !

2 séances d'essais GRATUITES

- Cardio
- Abdos
- Fit' stick
- Fit' Gliss
- Stretching
- Aéro move
- Boxing Energy...

Lundi
Step Energy

Mercredi
Gym Tendance

De 18h30 à 19h30
Salle de sport des Glamots
ROULET ST ESTÈPHE

RENSEIGNEMENTS
☎ 06 27 89 27 99 ou 06 42 43 00 70
✉ sogymroulet@gmail.com

Club affilié

So' Gym Roulet
 Retrouvez nous sur facebook

ACDL-MJC ROULLET



1- Voyage au PORTUGAL en Septembre 2019 :

Ce sont 51 personnes qui sont allées découvrir ce pays aux milles facettes qu'est le Portugal du 15 au 22 Septembre 2019. Ce séjour élaboré par Jeannette Lebraud et aidé par Marie-Claire Dupas coordinatrices de la section «voyage» de l'ACDL a permis de rappeler que ce pays était le garant des grandes découvertes maritimes et la voie essentielle d'ouverture sur un monde lointain. Un séjour en toute simplicité avec des visites de caves à Porto, des visites de monuments et lieux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et bien sûr Lisbonne la capitale aux milles couleurs célèbre par sa pâtisserie locale «le Pastel de Belem». Ce fut un très beau séjour et rendez-vous cette année pour de nouvelles découvertes à savoir un week-end au Pays Basque les 28 et 29 Mars et un week-end au Puy du Fou les 6 et 7 Juin. Un voyage de 8 jours est également en cours de préparation pour Septembre 2020.

2- Soirée THEATRE du 12 Octobre 2019 :

La compagnie de Théâtre «Le Manteau d'Arlequin» s'est produit le Samedi 12 Octobre à la Salle des Fêtes de Rouillet pour nous présenter une pièce de Carlo Goldoni «Les Rustres». Dans cette farce jouée par une quinzaine d'acteurs et avec des décors somptueux, l'auteur s'attarde sur les humeurs machistes de ces personnages masculins qui croient commander le monde. Nous sommes à Venise et le carnaval bat son plein ; comment profiter de la fête et résister aux propos de ces hommes... les femmes vont subtilement détourner les conventions et triompher de leurs maris... Une bataille engagée pour le plus grand plaisir du spectateur... invité à la noce !!! Ce fut un véritable succès avec près de 80 spectateurs qui ont pu également profiter de la buvette et des crêpes lors de l'entracte. Il s'agissait là de montrer à quel point le théâtre d'amateur est vivant sur notre territoire et nous vous donnons rendez-vous en Octobre pour un autre défi que l'ACDL est en train de concocter...



3- Exposition de Peinture sur Porcelaine :

Le Samedi 16 Novembre de 10h à 16h, les élèves de l'atelier de peinture sur porcelaine ont accueilli leurs fidèles adeptes et amateurs d'art décoratif à la Maison des Associations Henri Veaux. Cette activité de l'ACDL ne manque pas d'inspiration au nombre de pièces présentées et travaillées dont le profit des ventes est destiné à l'achat de matières premières et au



fonctionnement de l'atelier. Cette journée «portes-ouvertes» précédé la veille par un vernissage réunissant environ 20 personnes en présence du président de l'association reste un moment incontournable de par la qualité du travail effectué et du succès apporté chaque année.

4- Concert de Noël des 3 chorales :

Le Vendredi 20 Décembre à 20h30 à l'église Saint-Cybard de Rouillet s'est tenu pour la première fois un concert de chants de Noël, gospel, contines et de variété sous la direction de notre chef de chœur Sandy Dairain qui a su réunir les 40 choristes des chorales de Rouillet, Hiersac et Montmoreau pour un moment d'allégresse et de joie à l'arrivée de Noël... Cette soirée s'est terminée dans la convivialité par un pot offert par l'association.



L'ACDL-MJC de Rouillet a également tenu son Assemblée Générale le Samedi 23 Novembre à la Salle du Berguille à Rouillet. C'est avec près de 50 personnes présentes que toutes les activités de l'association ont été présentées ce jour-là dans un esprit fédérateur et de bien-vivre ensemble au sein de notre commune. A l'issue de cette assemblée, un nouveau conseil d'administration a été mis en place et s'est réuni le 12 décembre pour élire son bureau.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020 riche en événements sur notre territoire et nous vous invitons ainsi à venir découvrir l'association sur notre site internet www.acdlrouillet.fr.

Renseignements au 06 84 23 78 24.

Frédéric FAVIER, Président de l'ACDL-MJC Rouillet

ASSOCIATION CŒUR A CORPS

L'association recevra le **16 février** la troupe des **Goules Réjhouies** à la salle des fêtes de **Rouillet** à **14h30**. Trois pièces de théâtre en patois charentais seront jouées :

- **Le Guérissou :**
Comment se faire soigner sans que personne s'en sache
- **Drôle de veillée :**
Heureusement que j'y avais fait prendre une assurance vie, o va m'sarvir
- **Les Vaches de Chante Merle :**
T'as entendu Rosalie ? Y l'avant dit qui l'allait vendre la Roussette ! ou ?

La troupe sera accompagnée d'Aurore et Audrey Motard, les jumelles championnes Handy sport de tennis de table. Aurore ayant rapporté la médaille de bronze de la coupe du monde en Australie.



Nous aurons aussi le plaisir de recevoir Clarisse Bourzat et François Vié, vices champions du monde de West Coast Swing, qui ouvriront cet après-midi festif par une démonstration de leur grand talent.

ASSOCIATIONS

APE ROULLET-ST-ESTÈPHE

Qui sommes nous ?

Nous sommes des parents, volontaires, bénévoles, qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants. L'APE agit pour les trois écoles de la commune : école maternelle Charles Perrault, et les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Jean-Jacques Rousseau. Créée en 1987, elle continue de vivre depuis grâce à l'implication de tous ses membres. Elle se renouvelle sans cesse, et c'est pour cela que nous avons besoin de chacun d'entre vous. Alors pour nous rejoindre, ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

Email : ape.roullet@gmail.com • Facebook : APE Rouillet Saint Estèphe

Que faisons-nous ?

Bilan du premier trimestre :

Vente de sapins et décorations de Noël :

Cette année encore, la vente de sapins a plutôt bien fonctionné avec plus de 55 sapins vendus. Nous profitons aussi de cette action pour promouvoir les petits artisans locaux, avec entre autre la vente de décorations de Noël réalisées par «1, 2, bois soleil». Les sapins commandés ont ainsi pu être récupérés lors de la bourse aux jouets du 1^{er} Décembre dernier.

Bourse aux jouets et puériculture :

Organisée le dimanche 1^{er} Décembre 2019 à la salle des fêtes de Rouillet, la bourse aux jouets a obtenu un beau succès, en affichant salle comble au niveau des exposants 15 jours le jour J.

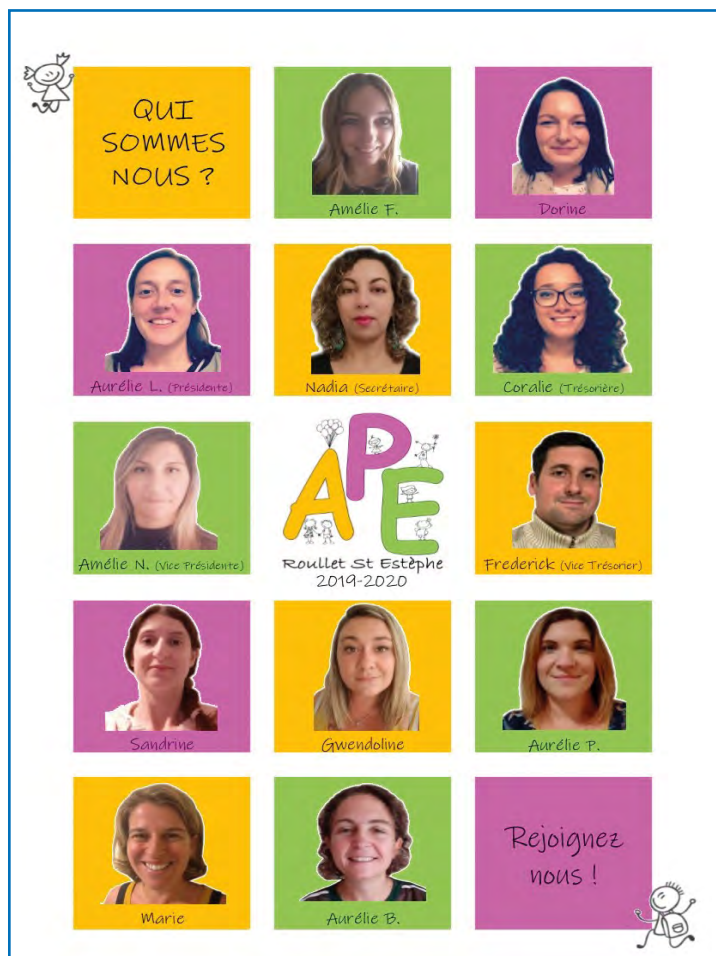
Plus de 70 exposants étaient présents et affichaient salle pleine. Tout au long de la journée, les visiteurs sont venus en nombre pour trouver soit le vêtement, soit le jouet convoité pour Noël, le tout à moindre coût. Chacun pouvait également se restaurer grâce à la buvette tenue par l'APE où l'on pouvait y trouver gâteaux, crêpes, boissons, sandwiches, hot-dogs et frites.

Programme à venir pour cette année scolaire :

- **1^{er} et 2 Février** : grand loto à la salle des fêtes de Rouillet
- **Mars** : goûter offert aux familles à l'occasion du carnaval
- **Mai** : Objet personnalisé par les dessins des enfants à offrir à l'occasion de la fête des mères
- **06 juin** : Grande kermesse des écoles.

Diverses informations sur l'ensemble de ces actions seront diffusées au fur et à mesure de l'année scolaire, via les écoles, notre page facebook ou le site de la mairie.

Nota Bene : il n'y aura pas de collectes de papiers et cartons cette année scolaire. Le prix de ces derniers ayant considérablement baissé, l'entreprise partenaire ne peut plus nous mettre à disposition à titre gracieux des bennes pour effectuer ces collectes.



TENNIS CLUB

Cette année, le Tennis Club de Rouillet compte **140 licenciés** dont 66 jeunes. C'est avec plaisir que nous accueillons **Hugo Groin** qui finit sa formation pour obtenir son Diplôme d'Etat et qui encadre les cours sous la tutelle de Philippe Bouton (moniteur Diplômé d'Etat).

Le **Championnat vétérans d'hiver** s'est terminé avec des résultats très satisfaisants pour l'ensemble des équipes. Un grand merci aux capitaines qui ont su apporter leur soutien et prodiguer leurs conseils aux joueurs !

Une équipe mixte était engagée au **Championnat Caroline Marcomb** (championnat mixte) et a fini à la 3^{ème} place.

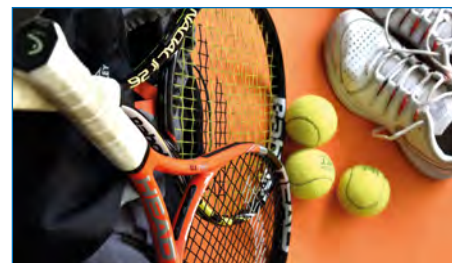
Le TCR propose de nombreux **Tournois Multi Chances** destinés aux jeunes joueurs tout au long de l'année. Cette formule de tournoi avec des matchs regroupés sur 2/3 jours sera proposée aux adultes, les dates restant à définir.

Une nouveauté cette année ! Un groupe d'une quinzaine de jeunes licenciés bénéficient le jeudi d'un cours de préparation physique. Olivier Bertrand et Sébastien Barre, tous deux joueurs de l'équipe première régionale, encadrent ce cours réservé aux jeunes compétiteurs.

Attention ! Le Tournoi Vétérans a été avancé ! Cette année il se déroulera du 1/03 au 14/03.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates du **4 et 5 avril** pour notre traditionnelle **Foire aux Chocolats** et son Bric à Brac.

Enfin félicitations à Christophe Lachaise notre nouveau président et un grand merci à Cyril Vignaud pour son investissement à la tête du club pendant de nombreuses années.



ASSOCIATIONS

AMICALE CHASSEURS-PÊCHEURS

Soirée repas Choucroute

organisée par la société de chasse (repas dansant)
Samedi 8 février 2020 à partir de 19h00.

Réservations (avant le 27/01/2020) :

M. COUDERC G. (Président) 06 11 08 85 83

M. DAUBERT Y. (Vice-Président) 06 26 61 22 08

M. JOUSSEAUME F. (Trésorier) 06 20 37 02 43

M. CHAILLOT L. (Secrétaire) 06 08 67 72 54.

Roulet Saint Estèphe
Samedi 8 février 2020
Salle des fêtes

Soirée Choucroute
Organisée par la Société de chasse

Soupe
Choucroute
Fromage
Dessert
Café

A partir de 19h00
Adulte : 20€
Enfant (-10 ans) : 12€
1 verre offert

Apéritif : 1€
Bière : 2€ le verre
Vin : 5€ la bouteille

Réservation avant le 27 janvier 2020
Mr COUDERC G : 06 11 08 85 83
Mr DAUBERT Y : 06 26 61 22 08
Mr JOUSSEAUME F : 06 20 37 02 43
Mr CHAILLOT L : 06 08 67 72 54

Ouverture de la saison de pêche à l'étang des Glamots

Samedi 04/04/2020

Il a été lâché début novembre : 100kgs de Gardons, 35 kg Carpeaux, 15 kg de petites Tanches et 15 kg de grosses carpes - Photo Manu PICHON.
Un quadrillage de l'étang avec des cordes à été réalisé pour empêcher les cormorans de venir.

Les cartes de pêche seront en vente comme chaque année au bureau tabac/presse de ROULET.



Concours de Belote :

Samedi 11/04/2020 (Salle des fêtes de Roulet)

Inscriptions à partir de 13h00 début du Concours à 14h00

Possibilité de s'inscrire à l'avance auprès de M. Jousseau F.
au 06 20 37 02 43.

Journée pêche à la truite

Le 1^{er} mai 2020 Étang des Glamots (ouvert à tous)

Inscriptions le matin à partir de 7h30 début de la pêche à 9h00.

Possibilité de se restaurer sur place, buvette, sandwichs, repas à midi.



LES ESPADONS CHARENTAIS

AFFILIÉ À LA F.F.M.N. MINIFLOTTE AGRÉÉE COMME ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 27-1-71

La pratique du modélisme naval a lieu sur l'ensemble de l'année pour effectuer des essais des modèles, des navigations dans le cadre du loisir.

Si vous êtes intéressés, la pratique du modélisme naval (thermique, électrique, voilier) est possible à l'année ou à la journée sur un plan d'eau privé à ROULET ST ESTEPHE.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Didier BAYNAUD - Tél. : 05 45 68 66 96 - didier16710@gmail.com

Des membres du club des Espadons Charentais pratiquent le modélisme dans le cadre du loisir en navigant certains week-ends sur le plan d'eau de Roulet St Estèphe ou à l'extérieur (ex : Participation à l'Open de Voile au lac de St Yrieix/Charente).

D'autres membres participent à des compétitions nationales.

INFORMATION :

Les championnats du monde FSR auront lieu à Gonzaga en Italie du 2 au 15 août 2020.

Suite aux compétitions effectuées en 2018 et 2019, trois membres du club se sont qualifiés pour les championnats du monde :

- Didier BAYNAUD dans deux catégories (FSR-V 7,5 et FSR-V 15)
- Benoît LAPOUGE dans trois catégories (FSR-V 27, FSR-O 15 et FSR-O 27)
- Léa LAPOUGE - concurrente junior - dans une catégorie (FSR-V 7,5).

DONS DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Roulet-Saint-Estèphe-Claix sera heureuse de vous accueillir en 2020 pour vous aider à faire oeuvre utile en donnant un peu de votre temps et de votre sang pour sauver des vies. Un acte non douloureux, sans aucun danger pour votre propre santé, dans une ambiance toujours conviviale. Cette année 2020, suite aux travaux envisagés dans la salle des fêtes de Roulet, deux collectes seront organisées à Claix, les mercredi 13 mai et lundi 20 juillet, les trois autres collectes ayant lieu à Roulet les mardi 3 mars, lundi 28 septembre et vendredi 27 novembre. Nous comptons sur vous, et les malades comptent sur vous ! A très bientôt.

Bernard Bouchère - 332 rue Gabriel Quément - 16600 Ruelle sur Touvre
05 45 66 49 97 - 06 81 42 99 33 • bernard.bouchere@orange.fr



NOËL 2019 À ROULLET



ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À ROULLET

Le père Noël a fait salle comble ce mardi 17 décembre. En SUPER STAR il est arrivé en roulotte tirée par 2 magnifiques chevaux de trait dirigés par ses assistants, des LUTINS tout de rouge vêtus également.

Les enfants en attendant sa venue s'amusaient aux divers ateliers installés à leur intention dans la salle des fêtes, bien au chaud : maquillage, jeux en bois, sculpture de ballons, concours de dessins. La sono distillait d'anciens et traditionnels chants et musiques de Noël. Friandises diverses, mandarines, petits gâteaux, viennoiseries, pâtes de fruit, papillotes, pains d'épices accompagnaient le chocolat chaud distribué aux enfants (et le vin chaud pour les adultes). Plus les photos souvenir sur les genoux du père Noël au pied du sapin illuminé.



NOËL 2019 À ROULLET

LES PETITS GALOPINS – RAM



Pourtant très occupé par toutes ses visites, vendredi matin, le Père Noël n'a pas oublié de passer par la salle des Glamots à Roulet pour faire un petit coucou à «Nos Petits Galopins» de Roulet Saint-Estèphe.

L'ambiance ressemblait à un matin de Noël car il avait déposé un cadeau pour chaque enfant dessous le sapin joliment décoré. Certains étaient ravis de pouvoir faire la bise au vieux bonhomme, d'autres un peu moins, réclamant la

présence de leur nounou ou leur maman.

L'association «Nos Petits Galopins» créée en 1998 a fêté ses 20 ans l'an passé. Treize assistantes maternelles se retrouvent tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30, avec trente deux d'enfants de 3 mois à 3 ans, pour des activités d'éveil, mais aussi d'apprentissage à la vie en collectivité pour les plus grands.



Des sorties sont organisées grâce à la cotisation versée par les parents et à la subvention de la municipalité ce qui permet également de financer les cadeaux de Noël.

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Magali Rougier

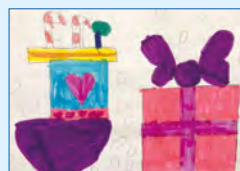
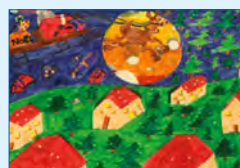
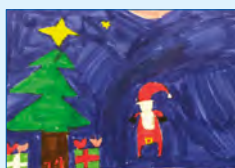
Secrétaire : Gina Saugueil

Trésorière : Maria Mouchard.

Pour tous renseignements et inscriptions : **Tél : 06 43 67 77 16.**

CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Bravo aux 40 petits écoliers de 3 à 10 ans qui ont participé !



CONCERT LES 3 CHORALES

A l'initiative de l'ACDL, 3 chorales de Charente «Voc'ACDL» de RouletSE, «Chant Amis» de Hiersac et «Si on chantait» de Montmoreau, se sont réunies en l'église de Roulet le vendredi 20 décembre pour un concert de Noël sous la direction de Sandy Dairin, chef de chœur, qui a emmené les mélomanes et amoureux des belles voix à travers son univers de chansons de toutes les couleurs. 40 choristes se sont produits pour la plus grande satisfaction des personnes présentes.

FÉLICITATIONS aux artistes pour leur très belle prestation.



- CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2020 -

SALLE DES FÊTES FERMÉE POUR TRAVAUX DU 20 AVRIL 2020 AU 15 SEPTEMBRE 2020

■ FEVRIER

Sam. 01 et Dim. 02 Salle des Fêtes
Samedi 08 Salle des Fêtes

Dimanche 16 Salle des Fêtes
Samedi 29 Salle des Fêtes

■ MARS

Mercredi 03 Salle des Fêtes
Jeudi 05 Salle des Fêtes
Sam. 07 et Dim. 08 Les Glamots
Dimanche 08 Salle des Fêtes
Dimanche 15 Salle des Fêtes
Dimanche 22 Salle des Fêtes
Samedi 28 Salle de spectacle Les Glamots
Samedi 28 Salle des Fêtes
Dimanche 29 Salle des Fêtes

LOTO APE Roulet
REPAS DANSANT SOIRÉE CHOUROUTE
Amicale des chasseurs
THÉÂTRE PATOISANT COEUR À CORPS
SOIRÉE THÉÂTRE ACDL

DON DU SANG
CONCOURS DE BELOTE Club des Aînés
CONCOURS D'ATTELAGE Rouler à cheval
THÉÂTRE PATOISANT Ma Force Mon Combat
ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{er} tour
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2^{ème} tour
RÉGITAL DE PIANO Mille Soleils
LOTO Comité des Fêtes Roulet
THÉ DANSANT Comité des Fêtes Roulet

■ AVRIL

Samedi 04 Etang des Glamots
Sam. 04 et Dim. 05 Les Glamots
Samedi 11 Salle des Fêtes
Dimanche 19 Salle des Fêtes

OUVERTURE SAISON DE LA PÊCHE
FOIRE AUX CHOCOLATS Tennis Club Roulet
CONCOURS DE BELOTE Amicale des chasseurs
REPAS DANSANT Club des Aînés

■ MAI

Vendredi 1^{er} Etang des Glamots

Sam. 09 et Dim. 10 Les Glamots
Dimanche 17 Etang des Glamots

CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE
Amicale des chasseurs
CONCOURS AGILITY Club Canin
CONCOURS DE PÊCHE Amicale des chasseurs

■ JUIN

Vendredi 12 Bourg de Roulet
Ven. 12 / Sam. 13 et Dim. 14 Les Glamots
Samedi 13 Les Glamots
Samedi 13 Les Glamots

Vendredi 19 Salle de spectacle Les Glamots
Vendredi 26 Salle de spectacle Les Glamots

COURSE CYCLISTE Roue Libre Charentaise
FÊTE LOCALE Comité des fêtes
LA CAGOUILLASSE Comité des fêtes
BRIC A BRAC / FEU d'ARTIFICE / BAL POPULAIRE
Comité des fêtes
FÊTE DE L'ACDL
FÊTE DE L'ACDL

■ SEPTEMBRE

Sam. 05 et Dim. 06 Les Glamots
Jeudi 24 Salle des Fêtes
Lundi 28 Salle des Fêtes

CONCOURS D'ATTELAGE Rouler à cheval
CONCOURS DE BELOTE Club des Aînés
DON DU SANG

■ OCTOBRE

Samedi 17 Salle des Fêtes
Samedi 24 Salle des Fêtes
Dimanche 25 Salle des Fêtes

SOIRÉE THÉÂTRE ACDL
LOTO Comité des fêtes
THÉ DANSANT Comité des fêtes

■ NOVEMBRE

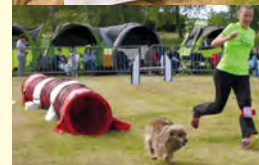
Samedi 07 Salle des Fêtes
Samedi 14 Salle des Fêtes
Dimanche 22 Salle des Fêtes
Vendredi 27 Salle des Fêtes
Sam. 28 et Dim. 29 Salle des Fêtes

REPAS DANSANT Club de pétanque
LOTO Club des Aînés
REPAS DES AÎNÉS Commune/CCAS
DON du SANG
BOURSE AUX JOUETS APE Roulet

■ DECEMBRE

Ven. 4 / Sam. 5 et Dim. 6 Dans la commune
Mardi 15 Bourg de Roulet
Jeudi 31 Salle des Fêtes
Jeudi 31 Salle de spectacle Les Glamots

TÉLÉTHON Associations communales/commune
ARRIVÉE DU PÈRE NOËL Commune/ Effervescentre
RÉVEILLON ST SYLVESTRE Football Club
RÉVEILLON SOLIDAIRE Effervescentre



*** REMERCIEMENTS ***

Nos plus sincères remerciements pour leur aide à la réalisation des bulletins municipaux :

à M^{me} **REBEIX Josette**, correspondante locale de la Charente Libre pour le prêt de certains articles et photos,

à **M. FORESTIER Marc**, passionné de photographie, pour les crédits photos donnés gracieusement,

à tous les présidents d'associations pour les documents fournis en temps et en heure,

à toutes les personnes qui suggèrent des idées d'articles et à tous les membres de l'équipe de rédaction.

PROCHAINE PARUTION du bulletin municipal : MAI 2020 (les articles devront nous parvenir avant le 15 avril 2020) MERCI.